

**CONTRIBUTION DU CENTRE D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET
D' ACTIONS CITOYENNES (CAJAC) DE TRANSPARENCY
INTERNATIONAL-CAMEROON DANS LA LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION**

Présenté par

Tafsir Tourou KANOUE

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor à Alexandrie

Département Management

SpécialitéG...M...P.....

Directeur de mémoire : Prénom NOM

le 15 septembre 2023

Devant le jury composé de :

Dr Alioune DRAME	Président
Directeur du Département Management, Université, Senghor, Alexandrie,	
- Pr. Viviane ONDOUA BIWOLE	Examineur
Enseignante-chercheure, Université de Yaoundé II	
Prénom Nom	Examineur
Titre et Université ou Établissement de Rattachement	

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Ce projet n'aurait pas été possible sans leur précieuse contribution, et d'être une entreprise solitaire.

Je suis extrêmement reconnaissant envers l'Université Senghor de m'avoir accordé une bourse d'études qui m'a permis de participer à ce programme de master, dans lequel ce stage est requis. Je tiens à exprimer mon appréciation pour la qualité de l'enseignement dispensé, et en particulier, pour la disponibilité des professeurs du département management.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de :

- **Dr Alioune DRAME**, Directeur du Département Management et son Assistante **Madame Magui ABDO** pour leur disponibilité ;
- **Pr. Viviane ONDOUA BIWOLE**, mon encadreuse académique, ainsi que **Monsieur Francis SIMEU**, mon encadreur professionnel et Chef de projet de Transparency International-Cameroon, pour leur direction et leur accompagnement tout au long de cette étude. Leur rigueur et leur disponibilité ont été précieuses et m'ont permis de mener à bien ce travail.
- **Monsieur Claude HYEPDO**, coordonnateur de TI-C, grâce à qui mon intégration a été réussie ; **Madame Line ATEBA**, coordinatrice du service CAJAC, pour ses précieux conseils ; et **Madame Stéphanie OBAM ANYOU**, assistante de communication, pour sa collaboration tout au long de mon stage ;
- l'ensemble du personnel de Transparency International-Cameroon, plus précisément **Monsieur Chamberlain SANDIO** pour sa disponibilité ;
- l'ensemble des étudiant(e)s de la 18^{ème} promotion pour le « Vivre ensemble » qui a marqué notre présence à Alexandrie ;
- la communauté des étudiant(e)s maliens pour leur écoute, conseils et les précieux moments de partage ;
- mes parents, frères, cousins, amis, camarades, collaborateurs pour leur soutien moral, durant ces 18 mois de séjour de formation ;

Dédicace

A ma famille.

Résumé

L'objectif de la recherche est d'analyser la contribution du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) dans la lutte contre la corruption au Cameroun. La démarche qualitative retenue mobilise les données secondaires et primaires. Ces dernières ont été obtenues au moyen de questionnaire et d'entretien semi directifs auprès des membres du CAJAC, des OSC, de la CANAC et des individus engagés dans la lutte contre la corruption au Cameroun. Les résultats révèlent que les actions du CAJAC ont un impact positif en renforçant la conscience citoyenne et en encourageant la dénonciation de la corruption. Il apparaît que les cas de corruption les plus nombreux concernent les litiges fonciers qui représentent 88% des plaintes reçues par le CAJAC. La recherche recommande de prendre des mesures efficaces pour lutter contre la corruption dans ce domaine, protéger les lanceurs d'alerte et les militants anti-corruption, comme la création de bureaux régionaux et l'utilisation des médias sociaux et communautaires.

Mots-clés

Corruption, Société civile, Transparence, Mobilisation citoyenne, Intégrité, Bonne gouvernance.

Abstract

The aim of the research is to analyze the contribution of the Legal Assistance and Citizen Action Center (CAJAC) to the fight against corruption in Cameroon. The qualitative approach adopted mobilizes secondary and primary data. The latter were obtained by means of questionnaires and semi-directive interviews with members of CAJAC, CSOs, CANAC and individuals involved in the fight against corruption in Cameroon. The results show that CAJAC's actions have a positive impact in raising public awareness and encouraging the denunciation of corruption. It appears that the most numerous cases of corruption concern land disputes, which account for 88% of the complaints received by CAJAC. The research recommends effective measures to combat corruption in this area, protecting whistle-blowers and anti-corruption activists, such as the creation of regional offices and the use of social and community media.

Keys-words

Corruption, Civil society, Transparency, Citizen mobilization, Integrity, Good governance.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

APD	: Aide Publique au Développement
BM	: Banque Mondiale
CAJAC	: Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne
CED	: Centre pour l'Environnement et le Développement
CNUCC	: Convention des Nations-Unies Contre la Corruption
CODESRIA	: Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique
CONAC	: Commission Nationale Anti-Corruption
COSCO	: Concours Sans Corruption
CREDDA	: Centre de Recherche sur la Démocratie et le Développement en Afrique
FMI	: Fond Monétaire International
FODER	: Forêts et Développement Rural
IPC	: Indice de Perception de la Corruption
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OGSA	: Open Governance for Social Accountability in Natural Resources in Cameroon
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUDC	: Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OSC	: Organisation de la Société Civile
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
TI	: Transparency International
TI-C	: Transparency International-Cameroon

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace.....	ii
Résumé	iii
Abstract.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés	v
Introduction	1
Chapitre I : Problématique.....	4
1.1 Situation de la corruption au Cameroun	4
1.2 Présentation de TI-C et du CAJAC	7
1.3 Importance et les défis auxquels le CAJAC est confronté	11
1.4 Question de recherche	13
1.5 Objectifs de l'étude	14
1.6 Intérêt de l'étude	14
Chapitre II : Cadre théorique	15
2.1 Clarification des concepts	15
2.2 Déterminants de la corruption	19
Chapitre III : Méthodologie de l'Analyse de la contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption au Cameroun : Méthodologie	27
3.1 Approche méthodologique	28
3.2 Méthode de collecte de données	28
3.3 Traitement et analyse des données	31
3.4 Limites de l'étude	34
Chapitre IV : Présentation des résultats de la recherche et propositions	36
4.1 Présentation de l'analyse et l'interprétation des résultats	36
4.2 Synthèse des résultats et discussion	41
4.3 Vers une contribution globale de lutte contre la corruption au Cameroun	43
4.4 Propositions pour renforcer l'efficacité du CAJAC dans la lutte contre la corruption	45
Conclusion	48
Références bibliographiques	a
Liste des figures.....	f

Liste des tableaux	f
Glossaires	g
Annexes.....	h
Annexe1 Questionnaire sur la contribution du Centre d'Assistance et d'Action Citoyenne (CAJAC) à la lutte contre la corruption au Cameroun.....	h
Annexe 2	j
Annexe 3	l
Annexe 4	o

Introduction

Depuis de nombreuses années, des études et recherches ont démontré que la corruption est un véritable fléau qui nuit considérablement au développement économique, social et politique de nombreux pays situés en Afrique subsaharienne. Les effets néfastes de cette problématique touchent, notamment la qualité des services publics, les droits de l'homme, la croissance économique ainsi que la confiance que les citoyens accordent aux institutions et élus en place.

La lutte contre la corruption reste d'une importance majeure tant au niveau national qu'international, malgré l'augmentation de l'intolérance envers ce fléau à travers le monde. La Convention des Nations-Unies Contre la Corruption (CNUCC) reconnaît le rôle de la société civile dans ce combat, en exhortant les gouvernements à accroître la transparence, garantir un véritable accès du public à l'information et favoriser la participation du public aux processus décisionnels. Dans cette optique, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) renforce les capacités et l'engagement de la société civile, notamment dans les pays en développement, en offrant des formations aux organisations non gouvernementales sur la Convention et son mécanisme de surveillance¹. Il soutient également l'implication de la société civile lors des réunions intergouvernementales et fournit les outils nécessaires pour faciliter une collaboration constructive entre celle-ci, les gouvernements et le secteur privé dans la mise en œuvre de la CNUCC².

La société civile joue un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la corruption. Elle agit en tant que porte-parole des citoyens, en relayant leurs demandes et leurs rapports de cas de corruption présumés auprès des autorités publiques³. En surveillant attentivement les actions du gouvernement, les acteurs de la société civile poussent à renforcer la transparence et sont en mesure d'évaluer la mise en pratique et la qualité des politiques et des lois. De plus, ils plaident en faveur de changements visant à améliorer leur efficacité et à les conformer aux meilleures pratiques en vigueur⁴. Assurer la participation et l'information des citoyens dans l'élaboration des politiques est un élément crucial pour instaurer la confiance et encourager la société civile à s'engager dans les futures décisions politiques, renforçant ainsi l'intégrité de l'action publique⁵. Au Cameroun, la Loi N°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association a donné une impulsion significative à l'émergence des organisations de la société civile (OSC).

¹Activités de l'ONUDD avec la société civile en matière de lutte contre la corruption, [CNO: Activités de l'ONUDD avec la société civile en matière de lutte contre la corruption \(unodc.org\)](#), consulté le 04 mai 2023 à 12h 23mn.

² Idem.

³ Groupe de travail MENA-OCDE sur la fonction publique et l'intégrité, Prévenir la corruption : quel rôle pour les Citoyens ?, 25 novembre 2021, p 1.

⁴ Idem.

⁵ Idem.

Depuis plusieurs décennies, l'Etat camerounais est confronté à la persistance du phénomène de la corruption sous toutes ses formes. Le pays s'est doté d'un dispositif institutionnel et législatif composé de dispositions répressives contenues, notamment dans le Code pénal, le Code électoral, le statut général de la fonction publique ou résultant de l'adhésion à des conventions internationales et régionales, dont la Convention des Nations-Unies sur la lutte Contre la Corruption⁶ et de l'Union africaine. Pour marquer l'engagement de l'Etat dans la lutte contre la corruption, la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) a été créée en 2006⁷. La lutte contre la corruption est désormais une préoccupation majeure de l'agenda politique, ce qui a entraîné une influence significative sur les discours du Président de la République. Ces discours ont été soutenus par la société civile qui a collectivement pris conscience de l'importance de combattre les comportements prédateurs dans les services publics au Cameroun. La corruption a été identifiée comme un obstacle majeur au développement socio-économique et présentée comme un facteur aggravant l'injustice et la fracture sociale. Cela a conduit à un consensus politique en faveur de la lutte contre la corruption⁸. C'est ce qui explique l'adhésion puis l'implication au niveau national et international, notamment Transparency international, au combat ainsi mené par les institutions publiques.

Transparency international (TI), fondée en 1993 par Peter EIGEN, est aujourd'hui une organisation de la société civile reconnue mondialement. En tant qu'organisme à but non lucratif, TI est une référence dans la lutte contre la corruption à l'échelle internationale. Elle s'est imposée comme l'un des grands acteurs dans ce domaine⁹. Le mouvement TI partage la vision d'un monde où les gouvernements, les entreprises, la société civile et la vie quotidienne des individus sont dépourvus de corruption. L'action de cette association a contribué à susciter une prise de conscience¹⁰. La publication annuelle de l'indice de perception de la corruption¹¹ de TI depuis 1995 a révélé l'ampleur de ce problème, qui affecte les institutions publiques dans la plupart des pays et les fragilise considérablement dans de nombreux cas. Dans plusieurs pays, Transparency international possède des bureaux locaux appelés "Sections nationales de TI". Au Cameroun, l'organisation dispose d'une représentation nommée Transparency international-Cameroun (TI-C), qui a créé en 2010 le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne.

⁶ Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun, 2008-2011, p.6.

⁷ Apport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun,

https://www.academia.edu/26073127/APPORT_SUR_LETAT_DE_LA_LUTTE_CONTRE_LA_CORRUPTION_AU_CAMEROUN, Consulté le 06/05/2023 à 09h 05mn.

⁸ Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun 2008-2011 - Part2, Op Cit, p 7.

⁹ Daniel DOMMEL, « La corruption internationale au tournant du siècle », Revue internationale et stratégique, vol.3, n° 43, 2001, p. 79-85.

¹⁰ Daniel LEBÈGUE, La lutte contre la corruption, le blanchiment, la fraude fiscale, 2017, p. 43-72.

¹¹ A part l'IPC, il y a aussi Baromètre mondial de la corruption et l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE), créé en 1999.

Dans le cadre de la présente étude, nous nous sommes intéressé au service du CAJAC à travers le thème suivant : **Contribution du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency international-Cameroon dans la lutte contre la corruption**. Dans le souci d'apporter des pistes de solutions à ladite problématique, nous nous sommes posé la question principale suivante : Quelle est la contribution du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency international-Cameroon dans la lutte contre la corruption ? Ainsi, notre travail, structuré en quatre (4) parties, apporte une contribution de la société civile à travers le CAJAC dans la lutte contre la corruption.

Dans le plan du travail, le premier chapitre aborde la problématique de l'analyse de la contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption. La situation de la corruption au Cameroun, la présentation de TI-C et du CAJAC, l'importance et les défis du CAJAC, vont constituer les principaux aspects exposés dans cette première partie. Dans le deuxième chapitre, nous allons nous attarder sur le sens des concepts de corruption, de contribution et de société civile.

Notre méthodologie de recherche fait l'objet du chapitre 3. Nous allons aborder l'ensemble des méthodes et des techniques utilisées pour atteindre nos résultats. Nous allons présenter dans le chapitre 4 les résultats de notre analyse puis nous allons formuler des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité du CAJAC dans la lutte contre la Corruption au Cameroun.

Chapitre I : Problématique

La corruption est l'un des fléaux les plus dévastateurs dans la plupart des États de l'Afrique subsaharienne, y compris le Cameroun. Elle nuit au développement économique, social, culturel et politique d'un pays en entraînant la mauvaise gestion des ressources publiques, la détérioration des services publics, l'injustice et l'insécurité¹². Dans la mesure où les gouvernements ont la responsabilité de lutter contre la corruption, l'implication de la société civile peut contribuer de manière significative à cette lutte.

Le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) de Transparency international-Cameroon est un service de la société civile qui s'emploie à lutter contre la corruption au Cameroun. Ce service joue un rôle essentiel dans la sensibilisation de la population sur les dangers de la corruption, dans le plaidoyer pour la transparence et la responsabilité, ainsi que dans le renforcement des capacités des acteurs locaux dans la lutte contre la corruption¹³.

Ainsi, dans le présent chapitre, nous présenterons d'abord brièvement la situation de la corruption au Cameroun (1.1), la présentation de TI-C et du CAJAC (1.2), l'importance et les défis du CAJAC (1.3). Ensuite, nous annoncerons la question de recherche (1.4), puis nous terminerons ledit chapitre en présentant les objectifs (1.5) et l'intérêt de la recherche (1.6).

1.1 Situation de la corruption au Cameroun

Le Cameroun est un pays politiquement considéré comme un régime présidentiel, dirigé par Paul BIYA depuis 1982. Cependant, le pays fait face à des défis politiques tels que les tensions ethniques et régionales, les contestations électorales et les critiques concernant les libertés civiles restreintes. Sur le plan économique, le Cameroun est en développement avec l'agriculture, les ressources naturelles, les mines, les industries et les services comme principales sources de revenus. Toutefois, il rencontre des difficultés économiques telles que la pauvreté, le chômage, les inégalités de revenus et le manque d'infrastructures adéquates. Le pays est caractérisé par une grande diversité ethnique, linguistique et religieuse, mais il a également connu des tensions et conflits intercommunautaires, en particulier entre les anglophones et les francophones. Les principaux défis sociaux auxquels le Cameroun est confronté sont la pauvreté, l'accès limité aux services de base tels que l'éducation et les soins de santé, ainsi que l'inégalité entre genres.

La corruption est un phénomène récurrent dans la société camerounaise et a des conséquences néfastes sur le développement économique et social du pays. Selon l'Indice de Perception de la Corruption 2022 de Transparency international, le Cameroun se classe au 142^{ème} rang sur 180 pays, ce

¹²ONUDC, Objectif du Millénaire pour le Développement, Corruption et développement, 2015, p. 1.

¹³ Rapport de l'évaluation finale du projet d'établissement des Centres d'Assistance légale et d'Action Citoyenne dans cinq pays africains francophones, 2008, p. 7.

qui indique un niveau de corruption élevé dans le pays¹⁴. Voir ci-dessous la figure de l'évolution de la corruption au Cameroun.

Tableau 1: Évolution de l'indice de perception de la corruption au Cameroun 2003 - 2022

Année	Cameroun	Ø Afrique	Ø entier monde
2022	74	67,7	57,0
2021	73	67,9	56,8
2020	75	67,5	56,7
2019	75	67,6	56,8
2018	75	67,5	56,9
2017	75	67,9	56,9
2016	74	68,5	57,1
2015	73	67,7	57,5
2014	73	67,4	56,8
2013	75	67,9	57,4
2012	74	66,7	56,8
2011	75	70,7	59,7
2010	78	71,1	59,9
2009	78	71,3	59,7
2008	77	71,4	59,8
2007	76	71,5	60,1
2006	77	71,5	59,1
2005	78	71,4	59,1
2004	79	70,8	58,3
2003	82	71,3	57,6

Source : Rapport de Transparency international sur l'évolution de la corruption 2022 au Cameroun.

¹⁴ Transparency international, 2022, Indice de perception de la corruption, <https://ti-cameroun.org/lindice-de-perception-de-la-corruption-2022-le-difficile-envol-du-cameroun/>, Consulté le 16/05/2023 à 13h 41mn.

De 2003 à 2022, l'indice de perception de la corruption du Cameroun est supérieur à la moyenne africaine et celle au niveau mondial. Sur la période, l'IPC a diminué de 8 points mais il se caractérise par une instabilité se traduisant par des baisses et des hausses d'une année à l'autre. Toutefois, l'IPC du Cameroun a plus diminué que celui de l'Afrique s'est réduit de 3 points contre 8 pour celui du Cameroun.

La corruption qui sévit au Cameroun trouve une partie de ses racines dans les facteurs politiques et culturels. Cette pratique peut être encouragée par l'absence de sanctions efficaces. Le revenu annuel par habitant au Cameroun ne dépasse pas les 1,344 dollars, un montant très en dessous de la moyenne mondiale (8,784 dollars). Cette situation reflète des enjeux socio-économiques d'ampleur et se traduit par un coût de la vie bien inférieur à la norme globale¹⁵.

La corruption prend de multiples formes au Cameroun, allant de la demande de pots-de-vin pour l'obtention de permis de construire jusqu'à la corruption au sein des organes gouvernementaux, en passant par la fraude fiscale et la corruption dans les marchés publics¹⁶.

Le secteur public est particulièrement touché par la corruption, et les institutions publiques telles que la justice, la police ou l'administration fiscale sont souvent perçues comme étant corrompues. Cette situation crée un climat d'insécurité juridique et économique pour les entreprises, décourage l'investissement et nuit à la compétitivité du pays¹⁷.

Voir ci-dessous la figure de la perception de la corruption, par institutions - proportion de ceux qui pensent que la plupart ou la totalité sont corrompus.

¹⁵Données mondiales.com, Corruption au Cameroun, <https://www.donneesmondiales.com/afrique/cameroun/corruption.php>, Consulté le 16/05/2023 à 12h 11mn.

¹⁶ Lire « Cameroun – Népotisme : Comme un épiphénomène » à cette adresse : <https://actucameroun.com/2018/05/22/cameroun-nepotisme-comme-un-epiphenomene/>. Consulté le 17/05/ à 10h 29mn.

¹⁷ Olivier VALLEE, La police morale de l'anti-corruption, 2010, p. 157-208.

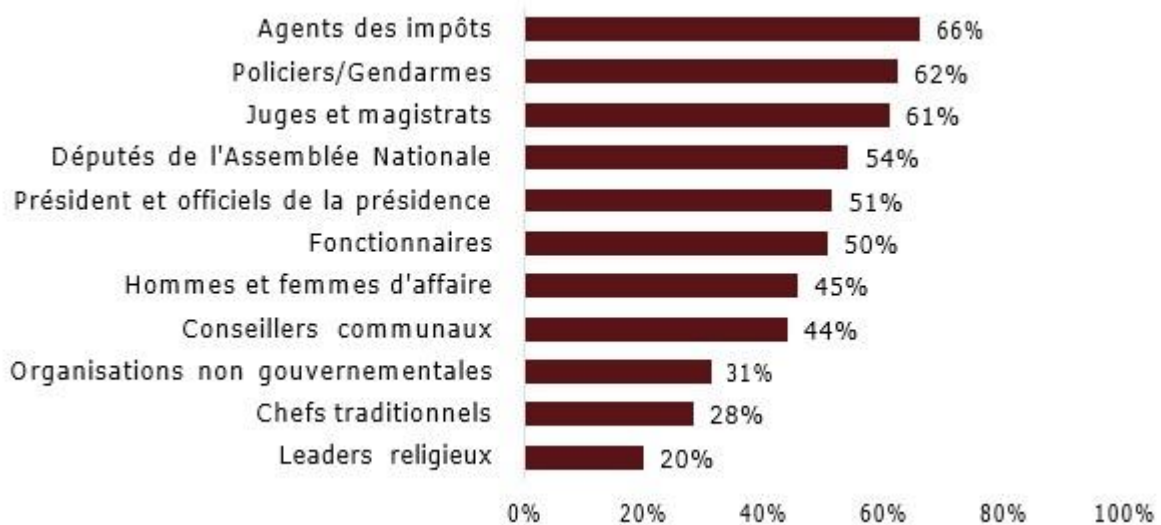


Figure 1: Perception de la corruption au sein des institutions publiques clés /Cameroun/2022

Source : Rapport de l'Afro baromètre sur la perception de la corruption en novembre 2022 au Cameroun.

Parmi les institutions publiques clés, les agents des impôts, la police/gendarmerie et les juges/magistrats sont considérés comme étant les plus corrompus. L'examen attentif de cette situation révèle que la pratique de la corruption est largement répandue au sein de la société et de l'administration camerounaise. Il convient également de souligner que des secteurs tels que les appels d'offres, les assurances et la sphère politique, bien qu'ils ne figurent pas directement dans cette analyse, sont également touchés par la corruption¹⁸.

En outre, la corruption a des conséquences directes sur la vie quotidienne des citoyens, car elle crée de l'inefficacité dans les services publics, tels que les services de santé et d'éducation. Ainsi, plusieurs initiatives ont été lancées pour lutter contre la corruption, telles que la mise en place de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), la ratification de la Convention des Nations-Unies Contre la Corruption (CNUCC) et la création d'une Cour anti-corruption. Toutefois, ces initiatives semblent être inefficace pour éradiquer la corruption et restaurer la confiance de la population dans les institutions publiques.

1.2 Présentation de TI-C et du CAJAC

1.2.1 De Transparency International à Transparency International-Cameroon

Transparency International (TI) est une organisation de la société civile dont la principale mission est de lutter contre la corruption¹⁹. Elle a été créée en 1993 par Peter EIGEN avec un groupe de personnes partageant les mêmes idéaux et possédant une vaste expérience internationale, notamment Fritz

¹⁸ Voir Pierre Titi NWEL (dir.), De la lutte contre la corruption au Cameroun, Yaoundé, GERDDES Cameroun – Friedrich Ebert Stiftung, Juin 1999, p. 48-57.

¹⁹ Transparency International, [Transparency International \(TI\) | Devex](#). Consulté le 17/05/2023 à 07h 23mn.

HEIMANN, conseiller juridique principal de General Electric, Kamal HOSSAIN, ancien Ministre du Bangladesh, Michael HERSHMAN, spécialiste de la sécurité basé aux Etats-Unis, John GITHONGO, Directeur d'un cabinet comptable Kenyan, et Frank VOGL, ancien Directeur de l'information de la Banque mondiale, entre autres²⁰.

Fort des décennies d'expérience, le mouvement TI a connu un succès international remarquable et est souvent crédité d'avoir mis les questions de transparence et de corruption sur le devant de la scène internationale. Ce succès est largement dû à la renommée internationale de ses travaux, notamment son indice le plus médiatisé, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), créé en 1995. Cet indice permet de classer les pays selon leur niveau de corruption, en utilisant des données sur la corruption recueillies auprès d'experts d'organismes indépendants dans le monde entier, y compris ceux des pays évalués²¹. L'IPC est publié annuellement, et a permis d'attirer l'attention sur la prévalence de la corruption et ses effets désastreux.

Les rapports et indices de TI ont exposé l'ampleur de la corruption à l'échelle mondiale, stimulant ainsi une prise de conscience et des engagements internationaux. L'adoption de la convention anti-corruption de l'OCDE en 1997 a été suivie par l'adoption de conventions similaires par les Nations-Unies en 2003 et l'Union africaine la même année²².

Le mouvement TI est une coalition mondiale composée de plus de cent (100) organisations indépendantes qui luttent contre la corruption dans leurs pays respectifs²³. Cette structure décentralisée a été motivée par l'absence de ressources pour financer les sections nationales et par le besoin de solutions adaptées au contexte local.

C'est dans cet esprit de décentralisation que Transparency International-Cameroon (TI-C) a été créée en 2000, par quelques personnalités regroupées autour de son fondateur Me Akere MUNA²⁴. Elle est régie par la loi camerounaise sur la liberté d'association et a été officiellement accréditée comme section camerounaise de TI en 2007. TI-C s'efforce de promouvoir l'éthique, l'intégrité et la bonne gouvernance au Cameroun en luttant contre la corruption et en encourageant le respect de la

²⁰ Evaluation of Transparency International, Report 8/2010 – Evaluation p. 7.

²¹ Indice de perception de la corruption (IPC), <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>, Consulté le 18/05/2023 à 17h 09mn.

²² La Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, a été adoptée par la session ordinaire de la conférence de Maputo, le 11 juillet 2003 et est entrée en vigueur le 5 août 2006. La Convention est disponible sur: <https://www.refworld.org/docid/493fe3f82.html>.

²³ « Home / Who we are /Our organization /Our chapters » www.transparency.org. Consulté le 19/05/2023 à 19h 07mn.

²⁴ TI-C, Nos objectifs, [Nos objectifs – TI-Cameroun](#), Consulté le 19/05/2023 à 08h 12mn.

démocratie. Cela est d'autant plus important que le Cameroun a été classé comme le pays le plus corrompu au monde dans les indices de perception de TI en 1998 et 1999²⁵.

- La vision de TI-C²⁶

La vision de TI-C est celle d'un Cameroun juste et prospère où les institutions publiques et privées sont transparentes et responsables, où les ressources nationales sont bien gérées et équitablement distribuées, où les droits des citoyens sont pleinement respectés et où la participation citoyenne est active et efficace.

- Les missions assignées à TI-C sont :

- ◆ Approfondir la compréhension des phénomènes de corruption en élargissant les connaissances à ce sujet ;
- ◆ Sensibiliser, former et conseiller les autorités publiques, le secteur privé et la société civile sur les questions liées à la corruption et promouvoir de la bonne gouvernance ;
- ◆ Fournir une assistance juridique et soutien judiciaire aux victimes d'actes de corruption ;
- ◆ Renforcer les compétences des citoyens en leur fournissant des moyens simples de s'opposer à la corruption²⁷.

L'objectif principal de Transparency International-Cameroon (TI-C) est de promouvoir l'émergence d'un Cameroun où l'intégrité, l'éthique et la bonne gouvernance deviennent la norme absolue. Au fil des années, TI-C s'est engagé dans différentes campagnes de plaidoyer visant à provoquer des changements systémiques. Il est essentiel que le Cameroun dispose d'institutions solides et de lois efficaces pour lutter contre la corruption. Voir ci-dessous l'organigramme de TI-C.

²⁵ Pierre Titi NWEL, La lutte contre la corruption au Cameroun de 1999 à 2008, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, p.13.

²⁶ Transparency International-Cameroon, <https://ti-cameroun.org/>, Consulté le 19/05/2023 à 19h 08mn.

²⁷ Transparency International-Cameroon, <https://ti-cameroun.org/que-faisons-nous/nos-objectifs/>, Consulté le 19/05/2023 à 07h 36mn.

ORGANIGRAMME DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL CAMEROON

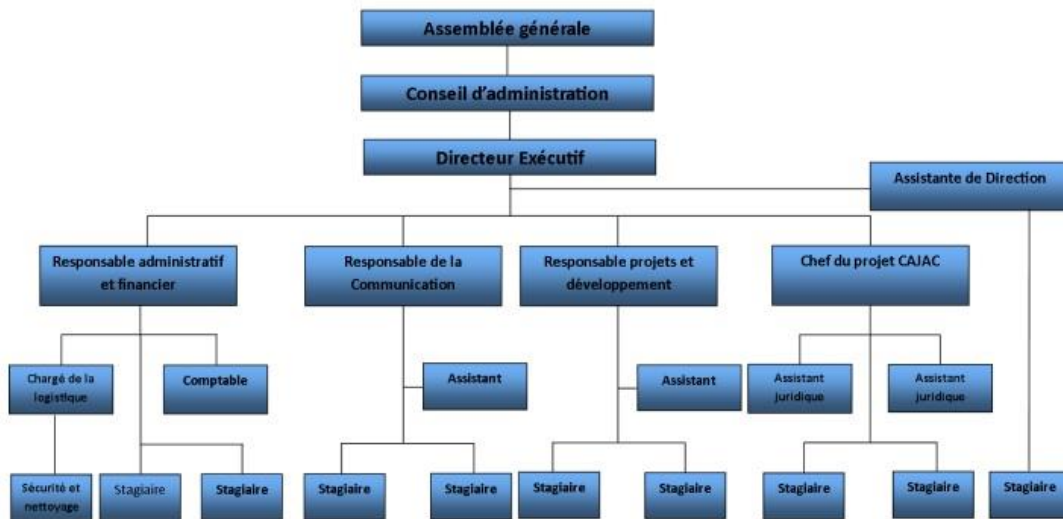


Figure 2: Organigramme de Transparency International-Cameroon
Source : TI-C²⁸

1.2.2 CAJAC de TI-C²⁹

Le Centre d’Assistance Juridique et d’Action Citoyenne (CAJAC) de TI-C, connu simplement sous le nom du CAJAC, a été créé depuis août 2010. Son objectif est de fournir une assistance juridique aux victimes de pratiques de corruption en aidant à organiser les plaintes et à en assurer le suivi de leurs dossiers. Le CAJAC est passé par deux phases principales : la première était un projet de trois ans financé par l’Union européenne et la phase actuelle est le service permanent de la Section.

- **Le CAJAC en tant que projet de TI-C**

Sur ce registre, le CAJAC s’est concentré sur l’assistance juridique aux victimes et témoins de la corruption et a mené plusieurs actions et activités, notamment la sensibilisation sur l’état de la corruption au Cameroun, la recherche et les publications, les campagnes de sensibilisation, de communication et de dénonciation. La mise sur pied de mécanismes de dénonciation de la corruption au sein des écoles et/ou facultés.

- **Le CAJAC en tant que service permanent de TI-C**

Il s’agit de trois axes stratégiques suivants :

²⁸Transparency International-Cameroon, <https://ti-cameroun.org/qui-sommes-nous/organigramme/>, Consulté le 19/05/2023 à 13h 22mn.

²⁹ Transparency International-Cameroon, <https://ti-cameroun.org/cajac/presentation/>, Consulté le 19/05/2023 à 16h 10mn.

- Premier axe stratégique : l'encouragement promeut des attitudes, des comportements et des connaissances qui encouragent et articulent la dénonciation des pratiques de corruption par les victimes.
- Deuxième axe stratégique : formation des femmes qui défendent les droits des femmes dans les associations et ONG locales sur le phénomène de la corruption et les mécanismes anti-corruption.
- Troisième axe stratégique : l'accompagnement gratuit des victimes de corruption considérées comme défavorisées devant les juridictions camerounaises.

- **CAJAC : une réponse à l'environnement camerounais de lutte contre la corruption**

La corruption au Cameroun est un problème endémique, comme nous l'avons souligné précédemment. Bien que les autorités aient exprimé leur détermination à la combattre, les résultats ne sont pas encore satisfaisants. Les citoyens camerounais, qui souffrent de l'absence de services publics de santé, d'éducation, de sécurité et d'opportunités économiques, peuvent contribuer à résoudre cette situation par des actions comme les manifestations et les campagnes de dénonciation sur les réseaux sociaux, l'abstention de pratiquer la corruption et la sensibilisation du public³⁰.

Des mobilisations anti-corruption dans d'autres pays témoignent également de l'engagement de certains citoyens à lutter contre la corruption en apportant une assistance aux victimes et en exposant les corrupteurs à l'appareil répressif de l'Etat³¹. En dépit du fait que la corruption soit omniprésente dans la société camerounaise, il existe encore des fonctionnaires honnêtes qui luttent contre elle. Les citoyennes victimes de la corruption ont des moyens de demander réparation, mais pour diverses raisons, ils n'osent pas agir, ce qui encourage les corrupteurs. Le CAJAC cherche à motiver les victimes de la corruption à se battre pour leurs droits.

1.3 Importance et les défis auxquels le CAJAC est confronté

1.3.1 Importance du CAJAC

Le CAJAC de TI-C joue un rôle essentiel dans la société en promouvant la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption. Voici quelques points importants qui mettent en évidence son importance:

- Accès à la justice

Le Centre d'assistance juridique offre un accès équitable à la justice pour tous. Il aide les citoyens à comprendre leurs droits et leur fournit une assistance juridique gratuite. Cela permet aux individus et aux communautés de lutter contre les abus, les injustices et les pratiques corrompues.

- Sensibilisation

³⁰ Rapport de Transparency International sur le baromètre de la corruption en 2015 au Cameroun : Avis des citoyens, p.4.

³¹ La mobilisation historique des jeunes Roumains contre la corruption <https://www.ritimo.org/La-mobilisation-historique-des-jeunes-Roumains-contre-la-corruption>. Consulté le 25/05/2023 à 12h 21mn.

Le CAJAC de TI-C sensibilise les citoyens aux conséquences de la corruption et des pratiques illicites. Il organise des campagnes d'information, des ateliers et des séminaires pour informer et sensibiliser la population sur les problèmes de corruption et pour renforcer la culture de l'intégrité.

- Prévention et détection de la corruption

Le Centre joue un rôle clé dans la prévention et la détection de la corruption en offrant des conseils et une assistance aux entreprises, aux institutions publiques et aux organismes de la société civile. Il encourage la mise en place de mécanismes de bonne gouvernance et aide à renforcer les systèmes de contrôle et de responsabilité.

- Plaidoyer auprès des autorités publiques

Le Centre mène des actions de plaidoyer auprès des autorités publiques pour exiger des réformes législatives et des politiques anti-corruption. Il contribue ainsi à influencer les décisions politiques et à renforcer les cadres juridiques nécessaires pour lutter contre la corruption.

- Renforcement de la confiance dans les institutions

En proposant une assistance juridique et en luttant contre la corruption, le Centre contribue au renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Cela favorise la stabilité sociale, le développement économique et la confiance dans le système judiciaire.

1.3.2 Les défis auxquels le CAJAC est confronté

La contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption au Cameroun est confrontée à plusieurs défis qui entravent son efficacité. Tout d'abord, la couverture géographique limitée du centre constitue un obstacle majeur. En se concentrant principalement sur les grandes villes, le CAJAC a un accès limité aux citoyens des zones rurales et périphériques où la corruption est plus fréquente. Cela réduit l'impact du CAJAC sur la réduction de la corruption dans ces régions.

Un deuxième défi est lié aux ressources limitées dont dispose le CAJAC. Bien qu'il ait réussi à mobiliser des ressources auprès de partenaires, de donateurs et de bénévoles, celles-ci sont insuffisantes pour couvrir toutes les activités nécessaires dans la lutte contre la corruption. Cette limitation des ressources empêche le Centre de répondre efficacement aux demandes et aux besoins des citoyens qui sollicitent son aide. Le troisième défi est le manque de coopération des autorités et des institutions étatiques chargées de la lutte contre la corruption. Le CAJAC rencontre souvent des difficultés pour obtenir les informations et les documents officiels nécessaires à la défense des droits des victimes de corruption. Cela résulte de l'opacité des procédures administratives, du manque d'outils de transparence et de la résistance des fonctionnaires à travailler avec les organisations de la société civile. Enfin, le quatrième défi concerne la sécurité des membres du CAJAC. Ils peuvent être exposés à des risques tels que la violence, les menaces et l'intimidation en raison de la sensibilité de la lutte contre la corruption. Ces dangers limitent leur action et la diffusion de leurs activités dans certaines zones dangereuses.

Pour relever ces défis, il est nécessaire de favoriser la collaboration de tous les acteurs de lutte contre la corruption afin que le CAJAC puisse pleinement remplir son rôle dans la réduction de la corruption. Une solution proposée est l'adoption d'une loi au Cameroun pour protéger les lanceurs d'alerte, les militants anticorruption et les journalistes qui signalent des cas de corruption. Par exemple, en octobre 2017, la Namibie a adopté deux lois importantes : l'une sur la protection des lanceurs d'alerte et l'autre sur la protection des témoins³². Ces lois garantissent des mesures spécifiques pour protéger les lanceurs d'alerte et les témoins contre les représailles, tout en offrant des mécanismes de recours complets. Transparency International-Cameroun a également proposé une loi similaire en 2021³³. De telles initiatives seront nécessaires pour permettre au CAJAC de poursuivre sa mission dans les zones à risque.

1.4 Question de recherche

La corruption est un phénomène complexe qui peut avoir des conséquences néfastes sur la gouvernance, l'économie et la société dans son ensemble. Jusqu'au début des années 1990, la corruption était un sujet tabou, mais depuis lors, il est devenu de plus en plus présent dans les débats publics selon Jean Cartier-Bresson³⁴. Les organisations de la société civile ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre la corruption en sensibilisant le public aux dangers de ce fléau et en demandant des comptes aux dirigeants corrompus. La corruption peut prendre différentes formes, telles que le pot-de-vin, la fraude, l'extorsion, le favoritisme et le détournement de fonds. Elle peut également mettre en péril les institutions démocratiques et l'état de droit. De plus, elle peut entraver le développement économique et social en décourageant les investissements étrangers et en sapant la confiance du public dans les institutions publiques.

Au Cameroun, en dépit des efforts déployés par des acteurs de la société civile tels que le CAJAC de TI-C, la corruption reste un problème persistant et endémique. La contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption est cruciale pour renforcer les institutions démocratiques en surveillant les activités gouvernementales et en exigeant des comptes aux dirigeants corrompus. De plus, il est essentiel que les citoyens soient conscients des dangers de la corruption et se mobilisent en faveur d'une plus grande transparence et responsabilité dans les affaires publiques. Les principaux débats portent sur l'efficacité des organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption, leur capacité à influencer les politiques publiques, ainsi que sur leur indépendance vis-à-vis des

³² Iheb CHALOUAT, Calors CARRON-CRESPO, Margherita LICATA, Législation et pratique sur la protection des lanceurs d'alerte dans le secteur des services publics et financiers, 2019, p.47.

³³ Indice de perception de la corruption 2021 : deux points supplémentaires pour le Cameroun, <https://ti-cameroun.org/lindice-de-perception-de-la-corruption-2021-deux-point-supplementaires-pour-le-cameroun>. Consulté le 25/05/2023 à 10h 31mn.

³⁴ Jean CARTIER-BRESSON, Corruption et gouvernance, un enjeu mondial majeur, Dans En quête d'alternatives (2017), pages 76 à 84.

gouvernements et des entreprises. Ainsi, la présente étude se propose donc de répondre à la problématique suivante : Quelle est la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption, à travers le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency international-Cameroun ?

Questions secondaires :

- Quelles sont les principales actions du CAJAC dans la lutte contre la corruption ?
- Quel est l'impact des actions menées par le CAJAC sur la perception de la corruption par la population ?

1.5 Objectifs de l'étude

A travers la présente étude, notre objectif est d'analyser la contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption au Cameroun.

De façon spécifique, la recherche vise un double objectif à savoir :

- Identifier les principales actions du CAJAC dans la lutte contre la corruption
- Apprécier l'impact de ces actions sur la perception de la corruption par la population.

1.6 Intérêt de l'étude

La présente recherche a principalement un intérêt managérial. Il vise à proposer des actions à implémenter par le CAJAC afin de faire reculer la corruption.

Chapitre II : Cadre théorique

La revue de littérature que nous avons consultée dans le cadre de ce mémoire est structurée, à travers ce chapitre en deux parties. Dans la première partie, nous procédons à une clarification des concepts "corruption", "contribution" et "société civile" et des déterminants de la corruption seront présentés dans la seconde partie.

2.1 Clarification des concepts

Trois concepts clés nécessitent d'être approfondis dans cette partie, il s'agit de la corruption, de la contribution et de la société civile.

2.1.1 Corruption

La corruption existe depuis longtemps et a été définie de manière plus philosophique et politique à l'époque classique. Les philosophes comme Platon, Aristote, Thucydide et Machiavel (Johnston M., 1996) l'ont utilisée pour décrire les actes individuels et la santé morale de la société. Aujourd'hui, la corruption est principalement associée aux actes de fonctionnaires publics et de ceux qui cherchent à les influencer. Les définitions actuelles se concentrent sur les comportements, la relation principal-agent, l'intérêt général et ses conséquences. Cependant, certaines notions telles que l'abus ou l'intérêt public peuvent être difficiles à définir. De plus, la corruption ne se limite pas à la fonction publique, mais peut également se produire dans le secteur privé. Les approches basées sur le marché ou sur l'intérêt général ont également leurs limites. Une approche principale-agent-client prend en compte l'intérêt public et les mécanismes de responsabilité, mais ne couvre pas toutes les formes de corruption.

2.1.2.1 Définition de la corruption

Selon Transparency international, la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées (ne profitant pas nécessairement à la personne abusant du pouvoir, mais incluant aussi bien les membres de sa famille ou ses amis)³⁵.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe définit la corruption comme "l'utilisation et l'abus du pouvoir public à des fins privées". Pour la Commission des Communautés Européennes "la corruption est liée à tout abus de pouvoir ou toute irrégularité commis dans un processus de décision en échange d'une incitation ou d'un avantage indu"³⁶.

En juin 1994, le groupe multidisciplinaire sur la corruption du Conseil de l'Europe a proposé une définition légèrement différente de la corruption. Selon eux, la corruption se réfère à des actions illégales impliquant des personnes travaillant dans le secteur public ou privé, qui vont à l'encontre de

³⁵ Dictionnaire de la corruption, <https://transparency-france.org/actu/definition-corruption>, Consulté le 29/05/2023 à 11 h 11 mn.

³⁶ Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption, <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=8861&lang=fr>, Consulté le 29/05/2023 à 14h 07mn.

leurs responsabilités professionnelles. Cette conduite vise à obtenir des avantages indus, pour leur propre bénéfice ou celui de tiers³⁷.

La banque mondiale retient la définition suivante pour la corruption : “utiliser sa position de responsable d’un service public à son bénéfice personnel”³⁸. Quant à l’Institut international de Planification de l’Education de l’UNESCO, la corruption est “une utilisation systématique d’une charge publique pour un avantage privé, qui a un impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs et, en conséquence, sur l’accès, la qualité ou l’équité de l’éducation”³⁹.

Tableau 2: Récapitulatif des définitions et des différentes infractions liées à la corruption.

Infraction	Auteur(s)	Pratiques
Corruption active (vis-à-vis d'une personne exerçant une fonction publique)	Toute personne	Proposer sans droit des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour obtenir d'une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif
Trafic passif d'influence (commis par une personne exerçant une fonction publique)	Personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif	Solliciter ou d'agrée sans droit des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour abuser de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité ou d'une administration publique des distinctions, des emplois, des marchés ou toute autre décision favorable
Trafic d'influence (vis-à-vis d'un tiers)	"Quiconque"	Le fait de céder aux sollicitations ou proposer sans droit, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconque, pour qu'une personne abuse de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité.
Blanchiment	Toute personne	Faciliter par tout moyen la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect.
Recel	Toute personne	Le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit Le fait, en

³⁷ Le phénomène de corruption : parlons-en, <https://www.otr.tg/index.php/fr/516-le-phenomene-de-corruption-parlons-en.html>, consulté le 30/05/2023 à 00h 11mn.

³⁸ Lutte Contre La Corruption, <https://www.ladissertation.com/Divers/Divers/Lutte-Contre-La-Corruption-78450.html>, consulté le 31/05/2023 à 07h 50mn.

³⁹ Hallak, J. et M. Poisson, Écoles corrompues, Universités corrompues : Que faire ? Paris 2009 : IIEP-UNESCO, p. 12.

		connaissance de cause, de bénéficiaire, par tout moyen, du produit d'un crime.
--	--	--

Source : Thèse de doctorat d'Olivier Vallée (2008) :« La construction d'un discours de la corruption dans le cadre de la mondialisation », p-p.70-71

2.1.2.2 Caractéristiques de la corruption⁴⁰

La corruption est un phénomène qui transcende les frontières internationales et qui n'est pas exclusif aux pays en développement, car même les nations développées ont connu des scandales notables. Elle prend de multiples formes et différents types.

- **Formes de la corruption**

La corruption se manifeste à travers différentes formes, dont les principales sont les suivantes :

- Le clientélisme consiste des échanges non marchands de biens et services entre des individus ayant des ressources inégales, basés sur des liens personnels et moraux. Le clientélisme n'est pas encadré par la loi.
- L'extorsion est le fait d'obtenir de manière forcée des avantages en utilisant la corruption et la recherche de rente. Cela entraîne une mauvaise allocation des ressources, des inégalités et de la pauvreté, amplifiant ainsi la corruption.
- La corruption politique concerne les hauts fonctionnaires et les dirigeants, qui cherchent à maximiser leur soutien politique et le nombre de voix pour les élections. Elle peut se produire dans les programmes publics ou dans l'adoption de lois.
- La corruption administrative se concentre spécifiquement sur la corruption des fonctionnaires de l'administration publique, et concerne leurs pratiques et motivations. Les opportunités de corruption découlent de la mise en application des lois.
- Le trafic d'influence est un délit où des fonds ou des biens sont échangés pour favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics. Cela implique une troisième personne qui agit en tant qu'intermédiaire et rend cette forme de corruption indirecte.
- Les techniques de causalité se réfèrent aux méthodes utilisées pour provoquer la corruption. Cela se produit souvent lorsque des attitudes amicales ou bienveillantes accompagnent un don, en supposant que la partie qui reçoit le don adoptera une attitude similaire.

- **Différents types de corruption**

Dans les pays en développement, diverses formes de corruption peuvent être identifiées, telles que :

- Les pots-de-vin : qui sont des versements clandestins d'argent ou de cadeaux en échange d'avantages illégaux.

⁴⁰ Avotra Heriniaina RAKOTOMALALA, Corruption et développement, N°117, 2017-2018, p. 5.

- Le détournement de fonds : est une autre forme de corruption où une personne s'approprie frauduleusement des biens ou des fonds qui lui ont été confiés.
- Le favoritisme/népotisme : se produit lorsque des individus en position d'autorité accordent des avantages à leurs proches sans tenir compte de leur compétence ou des lois en vigueur.
- Le clientélisme : quant à lui, fait référence à l'exploitation d'une relation inégale entre des individus pour obtenir des avantages. Il s'agit du fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte une signature, un engagement, une renonciation, la révélation d'un secret ou la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien quelconque⁴¹.
- La capture d'État : se manifeste lorsque des institutions publiques de régulation sont détournées de leur mission pour servir des intérêts privés, ce qui constitue une défaillance de l'État.

Lutte contre la corruption :

La lutte contre la corruption se réfère à l'ensemble des initiatives entreprises par les entités publiques et privées pour prévenir, identifier, sanctionner et remédier à la corruption. Elle comprend des mesures juridiques, règlementaires, institutionnelles, éducatives et culturelles visant à accroître la transparence, la responsabilité, l'intégrité et l'éthique dans la gestion des affaires publiques et privées⁴².

2.1.2 Contribution

Selon le dictionnaire Le Robert quotidien, le mot contribution » est dérivé du verbe contribuer, qui signifie prendre part à un résultat, collaborer, coopérer ou participer⁴³. Il désigne les efforts fournis par une personne ou une organisation dans le cadre d'un projet, d'une action en cours ou dans un domaine spécifique.

Le terme contribution renvoie à l'action de participer et d'apporter son aide à une œuvre ou à un projet collectif. Cela peut se faire de différentes manières, que ce soit par une présence active, une action concrète ou par la fourniture de ressources⁴⁴. Selon le Petit Larousse en couleur, la contribution se réfère à ce que chaque individu apporte de manière partagée à un projet collectif ou à un concours. Il s'agit de la part que chaque personne contribue aux dépenses communes, notamment celles de l'Etat ou de la collectivité publique⁴⁵.

⁴¹ Selon l'article 321-1 du Code pénal français.

⁴² Manifeste IFLA sur la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, <https://www.ifla.org/fr/publications/manifeste-ifla-sur-la-transparence-la-bonne-gouvernance-et-la-lutte-contre-la-corruption/>. Consulté le 01/06/2023 à 07h 01mn.

⁴³ Le Robert quotidien, Dictionnaire pratique de la langue française, Paris, p.409.

⁴⁴ Le Grand Larousse, 2000, p.112.

⁴⁵ Petit Larousse en couleur, 1988, p.214.

2.1.3 Société civile

La notion de société civile est complexe et ses contours sont parfois mal définis. Elle remonte à l'Antiquité et renvoyait aux règles de bonne conduite d'une communauté. Son émergence en tant qu'acteur clé du développement international est remarquable après l'échec des théories macroéconomiques de développement. Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont commencé à transiter l'Aide Publique au Développement (APD) directement aux populations par le biais des ONG et associations, et d'autres organisations de base, considérées comme plus proches des populations⁴⁶. Selon différents auteurs, La société civile peut être définie de différentes manières, soit comme un contre-pouvoir, soit par rapport à l'espace public. Elle est un lieu de contestation, d'opposition et d'innovations sociales, avec divers acteurs et perspectives.

Pour la Banque mondiale, la société civile regroupe un large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou d'autres sur des considérations éthiques, culturelles, politiques, scientifiques, religieuses ou philanthropiques⁴⁷.

La définition de la société civile donnée par le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA) a le mérite d'être explicite et large, la définit comme l'ensemble d'organisations, non politiques et sans but lucratif, qui poursuivent des objectifs sociaux, culturels, économiques, humanitaires ou religieux. Pour former une société civile, ce groupe doit être organisé, bien représenté et fonctionner en proposant des solutions alternatives aux problèmes rencontrés par les populations. De plus, la société civile peut agir en condamnant, affirmant et exerçant des pressions sur les autorités politiques ou autres organisations et individus dans l'intérêt du bien-être des personnes⁴⁸.

2.2 Déterminants de la corruption

Dans cette partie, nous examinons les différentes théories qui expliquent les causes de la corruption, telles que la théorie du salaire d'efficience, la théorie d'agence, la théorie des choix publics, ainsi que les théories macro-culturelles et institutionnelles. Nous les classons en quatre groupes : institutionnels, politiques, sociaux et économiques. Chaque théorie examine la corruption sous un angle différent, mettant l'accent sur les aspects économiques, individuels ou culturels. De plus, ces théories nous aident à comprendre la corruption à différents niveaux : méso, micro et macro.

- Théorie des Choix publics

⁴⁶ Gautier PIROTTE, (2007). *La notion de société civile*. La Découverte, p 4.

⁴⁷ Banque mondiale. (2009). *Société civile*. La Banque mondiale. Retrieved juin 03, 2023, from <https://www.banquemonde.org/fr/about/partners/civil-society>.

⁴⁸ Extrait cité dans journée annuelle de l'OSC ; CREDDA, 2004, p. 62.

Selon cette théorie, les comportements opportunistes des agents publics sont à l'origine de la corruption. Ces agents cherchent à maximiser leur utilité personnelle, même si cela nuit aux intérêts collectifs⁴⁹. Ils sont incités à commettre des actes de corruption lorsqu'ils estiment que les bénéfices l'emportent sur les risques. Cette théorie montre que le comportement des agents publics est motivé par des considérations économiques et qu'il est possible de lutter contre la corruption en adaptant le salaire aux bénéfices attendus⁵⁰.

- **Théorie du salaire d'efficience**

La théorie du salaire d'efficience se divise en deux courants. Le premier postule qu'il existe une relation directe entre la rémunération d'un travailleur et sa productivité. Ainsi, une augmentation de salaire entraînerait une augmentation de la productivité⁵¹. Le deuxième courant met en évidence le chômage involontaire résultant du salaire d'efficience (lire Morris Morant et Jacobs, 2018). Selon Jean -Michel Plassard et Gabriel Tahar, ces idées étaient auparavant appliquées principalement à l'économie macroéconomique et à l'explication de la rigidité des salaires et du chômage involontaire. Aujourd'hui, la théorie est également utilisée pour comprendre d'autres phénomènes tels que la corruption⁵². En effet, selon Morris Morant et Jacobs⁵³, les salaires peuvent causer des mécontentements au sein des organisations, perturbant ainsi la productivité et favorisant la corruption⁵⁴. Un salaire considéré comme efficace peut toutefois contribuer à réduire la corruption en offrant une rétribution équivalente aux gains espérés par des actes de corruption⁵⁵. Cependant, il est important de mettre en place des mesures de contrôle et de prévention de la corruption pour que des salaires élevés soient réellement efficaces dans la lutte contre ce fléau⁵⁶. Les salaires effectifs peuvent, par conséquent, ne réussir que s'ils sont accompagnés de mesures de contrôle efficace et de prévention de la corruption.

- **Théorie d'agence**

⁴⁹ James M BUCHANAN, Gordon TULLOCK, (1962). The calculus of consent. *Ann Arbor, University of Michigan Press*, 03. 10.3998/mpub.7687

⁵⁰ Gjalte DE GRAAF, (2007). Causes of corruption : Towards a contextual theory of corruption. *Public Administration Quarterly*, 31(n° 1/2), p 39-86.

⁵¹ Jean-Michel PLASSARD, Gabriel TAHAR, (1990). Théorie du salaire d'efficience et disparités non compensatrices : évaluation à partir de l'enquête Fgp. *Economie et prévision*, (n° 92), p 16-20.

⁵² Idem.

⁵³ Rosetta A MORRIS MORANT, David C Jacobs, (2018). Frontiers of efficiency wages : unconventional wisdom ? *Journal of Management History*, 24(n° 03), p 300-315. 10.1108/JMH-09-2017-0045

⁵⁴ Susan ROSE-ACKERMAN, (1998). Une stratégie de réforme anticorruption, *Mondes en développement*. (n° 26), p 41-54.

⁵⁵ Nicolas JACQUEMET, (2005). Essais d'économie appliquée sur l'intervention d'une tierce partie dans la relation d'agence. *ENSAE Paris tech, Université Lumière-Lyon II*.

⁵⁶ Rafael DI TELLA, Ernesto SCHARGRODSKY, (2003). The role of wages and auditing during a crackdown on corruption in the city of Buenos Aires. *The Journal of Law and Economics*, 46(n° 1), p 269-292.

La théorie d'agence propose un cadre général pour expliquer la corruption⁵⁷, souvent sous la forme d'un modèle principal-agent⁵⁸. Gary Becker et George Stigler (1974) ainsi que Susan Rose-Ackerman (1975) sont parmi les pionniers de l'étude de la corruption et de la présentation de modèle principal-agent. Des études ultérieures menées par Rose-Ackerman et Santiso montrent que la corruption entraîne des coûts d'agence⁵⁹. Selon Rose-Ackerman, les fonctionnaires détiennent souvent du pouvoir discrétionnaire pour contrôler la répartition des bénéfices et des coûts de l'action gouvernementale⁶⁰. Le pouvoir discrétionnaire est une opportunité pour les fonctionnaires de collecter des pots-de-vin⁶¹. Kaufmann démontre qu'il existe une corrélation positive entre le niveau de pouvoir discrétionnaire des agents publics et le phénomène de corruption⁶².

La théorie du salaire d'efficience et la théorie d'agence insistent toutes deux sur l'importance d'un système de contrôle efficace pour réduire la corruption et soulignent l'importance d'aligner les intérêts du principal et de l'agent. Cependant, ces théories sont insuffisantes pour expliquer la corruption à grande échelle. C'est pourquoi nous examinons ensuite les théories macroéconomiques qui mettent en avant les facteurs macroéconomiques comme principaux déterminants de la corruption.

- **Théorie macro : dimensions institutionnelles et culturelles**

Les théories macro sur la corruption, qui se divisent en dimensions institutionnelle et culturelle, ont été étudiées par plusieurs auteurs. Parmi ces auteurs, Gong et Wang⁶³, Rose-Ackerman⁶⁴ et Klitgaard⁶⁵ se sont penchés sur la dimension institutionnelle, qui considère que les causes et les réponses à la corruption sont d'ordre institutionnel formel. Selon cette approche, on peut mesurer l'impact des efforts des institutions dans la lutte contre la corruption en observant la participation des citoyens aux initiatives d'éducation du public et aux programmes de formation qui promeuvent une mentalité opposée à la corruption. Cependant, une surveillance centralisée au niveau macroéconomique semble faire défaut dans ce système.

⁵⁷ Jean CARTIER-BRESSON, (1992). Elément d'analyse pour une économie de la corruption. *Revue Tiers Monde*, (131), p 581-609.

⁵⁸ Johann Graf LAMBSDORFF, (2002). Corruption and rent-seeking. *Public choice*, 113(n° 1-2), p 97-125.

⁵⁹ Carlos SANTISO, (2006). Combattre la corruption et améliorer la gouvernance financière : les institutions financières internationales et le renforcement du contrôle budgétaire dans les pays en développement. *Revue française d'administration publique*, 119(n° 3), p 459-492.

⁶⁰ Idem.

⁶¹ Andrei SHLEIFER, Robert W VISHNY, (1993). Corruption. *The Quarterly Journal of Economics*, 108(n° 3), p 599-617.

⁶² Daniel KAUFMANN, (1997). Corruption : the facts. *Foreign policy*, 107, p 114-131.

⁶³ Ting GONG, Samuel WANG, (2013). Indicators and implications of zero tolerance of corruption : The case of Hong Kong. *Social Indicators Research*, 112(n° 3), p 569-586.

⁶⁴ Susan ROSE-ACKERMAN, (1999). Political corruption and democracy. *Connecticut Journal of International Law*, 14(n° 2), p 363-378.

⁶⁵ Robert KLITGAAR, (1988). Controlling corruption. *University of California Press*. 10.1525/9780520911185.

D'autres auteurs, notamment De Graaf⁶⁶ et Ashforth et al.⁶⁷, soutiennent quant à eux que la corruption trouve ses origines dans la culture, qui influence le comportement des individus indépendamment des institutions formelles. Cette approche discute du lien entre la culture et la corruption. Lorsque la corruption est profondément enracinée dans une société, elle devient omniprésente et affecte tous les secteurs, ce qui crée des inégalités et empêche la majorité des citoyens d'accéder aux ressources publiques. Dans ce contexte, la corruption devient la norme plutôt que l'exception.

Les différentes théories proposent des mesures pour lutter contre la corruption, telles que l'établissement d'un salaire adéquat pour décourager la tentation de corruption⁶⁸, la transparence de l'information et l'alignement des intérêts des acteurs pour réduire les conflits d'intérêts, ainsi que l'augmentation de la probabilité de détection et de sanction pour dissuader la corruption. Ces mesures sont expliquées en détail dans la section suivante.

2.2.1 Lutte contre la corruption

Dans cette partie, nous allons discuter des moyens de lutter contre la corruption en nous appuyant sur les théories de développement abordées dans la partie précédente, en les classant en moyens internes et externes. Le tableau suivant récapitule les différents mécanismes selon les théories abordées.

Tableau 3: Catégorisation des mécanismes de lutte selon les théories

Théories	Mécanismes de contrôle	
	Interne	Externe
Théorie d'agence	Conseil d'administration	Auditeur externe
	Comité d'audit	Autorité de surveillance
	Comité de rémunération/rémunération	Les marchés : Marché des dirigeants Marché financier
	Comité de gouvernance et/ou comité de gestion des risques	Audit externe
	Contrôle interne	Récepteur externe de lancement d'alerte
	Procédure de lancement d'alerte	Divulgation et information
	Code d'éthique et culture organisationnelle	
	Divulgation et information	
	Social : moralité (éducation sur la corruption)	Social : moralité (éducation sur la corruption)

⁶⁶ Idem.

⁶⁷ Blake E ASHFORTH, et al., (2008). Re-viewing organizational corruption. *Academy of Management Review*, 33(n° 1), p 670-684.

⁶⁸ Idem.

Théorie des choix publics		Légal Justice indépendante Loi nationale (définit la corruption et les comportements corrompus) Entités d'investigation sur la corruption
		Politique Décentralisation
	Transparence	Média
	Reddition de comptes	Reddition de comptes
	Réforme institutionnelle	Réforme des lois existantes
Théorie de salaire d'efficience	Salaire	
	Renforcer les contrôles de détection	
	Contrôle interne Audit interne	
Théories sur la culture	Code d'éthique Réformes administratives Croyances et valeurs Moralité (éducation sur la corruption)	

Source : Jean Oda César et Nadia Smaili, *Écosystème de lutte contre la corruption : une approche intégrative* (2021)

Les mécanismes de lutte contre la corruption visent à atténuer les effets négatifs de la corruption et à agir sur ses causes. La théorie de l'agence offre un cadre analytique pertinent pour prévenir et détecter la corruption. Ces mécanismes de gouvernance conformes à cette théorie sont en accord avec d'autres théories telles que l'existence et l'efficacité du conseil d'administration, le contrôle interne, le lancement d'alerte, la formation continue, etc. Il est essentiel que ces mécanismes reposent sur la responsabilité des acteurs et la promotion de la transparence.

Les différentes théories étudiées soutiennent toutes l'importance de la reddition des comptes dans la prévention et la détection de la corruption⁶⁹. Selon Lindstedt et Naurin, la reddition des comptes comprend deux aspects : politique et légal⁷⁰. Sur le plan politique, les dirigeants doivent répondre aux citoyens par le biais des élections, où ces derniers peuvent sanctionner les dirigeants par leurs votes. Sur le plan légal, des organismes de justice et de vérification externe peuvent infliger des sanctions

⁶⁹ Filipe R CAMPANTE, Quoc-Anh DO, (2014). Isolated capital cities, accountability, and corruption : Evidence from US States. *American Economic Review*, 104(n° 8), p 2456-2481.

⁷⁰ Catharina LINDSTEDT, Daniel NAURIN, (2010). Transparency is not enough : Making transparency effective in reducing corruption. *International Political Science Review*, 31(n° 3), p 301-322.

pénales ou administratives. Shah distingue également deux types de reddition des comptes : verticale et horizontale, qui sont interconnectées⁷¹. La reddition des comptes verticale s'effectue par les urnes, où les citoyens sanctionnent les candidats en se basant sur leur performance passée et en utilisant un vote rétrospectif⁷².

En plus de la reddition des comptes, un second principe important partagé par différentes théories est la transparence. La transparence est définie comme un ensemble de structures qui permettent aux utilisateurs internes et externes d'accéder aux informations sur le gouvernement⁷³. Lindstedt et Naurin proposent une définition plus large en présentant la transparence comme l'accessibilité de l'information. Selon eux, une institution transparente permet à toutes les personnes d'accéder aux informations nécessaires pour se faire une opinion sur les actions et procédures internes de cette institution⁷⁴.

La transparence favorise la clarté et la simplicité des procédures, ce qui limite les opportunités de corruption⁷⁵. Au contraire, l'absence de transparence peut affaiblir les contrôles internes⁷⁶ et rendre la situation favorable à la corruption⁷⁷. Dans le cadre des marchés publics, la transparence implique que les acheteurs et les soumissionnaires doivent fournir toutes les informations nécessaires sur leur offre et leur demande sans rien dissimuler de leurs choix et intentions⁷⁸. Elle s'étend à des règles concernant toute la procédure d'appel d'offres jusqu'à l'attribution du contrat. Dans ce contexte, la corruption est plus probable dans les pays où les lois, les procédures et les processus ne sont pas clairs. Par conséquent, la mise en place de mécanismes de prévention et de détection de la corruption doit respecter ces deux principes fondamentaux : reddition des comptes et transparence.

2.2.1.1 Lutte contre la corruption grâce à la société civile : cas indien

En Inde, la corruption a été largement discutée et diverses mesures ont été envisagées pour la combattre, notamment l'établissement d'un cadre réglementaire. Cependant, les gouvernements ne sont pas toujours les acteurs les plus impliqués dans cette lutte. Parfois, ce sont les citoyens eux-mêmes qui, souffrant des conséquences de la corruption, prennent des initiatives populaires pour

⁷¹ Anwar SHAH, (2003). Ensuring Accountability when there is no bottom Line. *Handbook on Public Sector Performance Reviews, 01, Washington D.C., The World Bank.*

⁷² Idem.

⁷³ S KRISTIANSEN, et al, (2009). Public sector reforms and financial transparency : Experiences from Indonesian districts. *Contemporary Southeast Asia, 31(n° 1)*, p 64-87.

⁷⁴ Idem.

⁷⁵ Emmanuelle LAVALLEE, et al, (2010). Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur données africaines. *Revue d'économie du développement, 18(n° 3)*, p 5-47.

⁷⁶ C Van RIJCKEGHEM, B WERDER, (1997). Bureaucratic corruption and the rate of temptation : do wages in the civil service affect corruption, and by how much ? *Journal of Development Economics, 65(n° 2)*, p 307-331.

⁷⁷ Idem.

⁷⁸ Jean-Marc PEYRICAL, (2018). La transparence dans les marchés publics. *Constructif, 03(n° 51)*, p 16-20.

lutter contre ce fléau. L'Inde offre un exemple de ces actions menées par la société civile, avec des mesures et des innovations mises en place pour lutter contre la corruption.

- **Mouvement anticorruption de 2011**

Au début des années 2000, de grands scandales de corruption ont éclaté en Inde, tels que le scandale G2 Spectrum⁷⁹ impliquant des représentants du Parti du Congrès, ainsi que l'affaire Vyapam⁸⁰ mettant en cause le recrutement d'étudiants en médecine grâce à des pratiques douteuses. Face à une insatisfaction grandissante, en avril 2011, Anna Hazare, un activiste du mouvement India Against Corruption, a entamé une grève de la faim pour pousser le gouvernement à adopter le projet de loi anticorruption (Jan Lokpal Bill)⁸¹, qui prévoyait la création d'une institution indépendante chargée de juger les cas de corruption liés au gouvernement.

Le mouvement d'Anna Hazare en faveur d'une législation anticorruption a attiré un soutien massif de la population indienne et de personnalités influentes, ainsi que de la diaspora indienne à l'étranger, notamment aux États-Unis et en Europe. Malgré un premier projet de loi insatisfaisant en août 2011, le mouvement a poursuivi ses manifestations, ce qui a finalement poussé le gouvernement à travailler sur un nouveau projet conforme aux propositions du mouvement. Face à l'inaction du gouvernement en décembre 2011, Anna Hazare a entamé une nouvelle grève de la faim, soutenue par des politiciens du Parti National Hindou (BJP) et du parti communiste. Sous pression, le gouvernement a accepté de débattre de la proposition et le parti Aam Aadmi, dirigé par Arvind Kejriwal, est né. Ce parti a remporté des succès électoraux importants à Delhi en 2013 et 2015. La législation anti-corruption a finalement été promulguée en 2013.

Cette pratique démontre comment la pression populaire, soutenue par une société civile organisée et des leaders charismatiques, peut contraindre les gouvernements peu intéressés à évoluer dans des situations critiques et à engager le dialogue. Il souligne également le rôle essentiel de la société civile dans la lutte contre la corruption, en favorisant la transparence, la reddition de comptes, la participation citoyenne et l'éducation civique. En résumé, cette revue de littérature identifie les déterminants influençant la perception de la corruption dans les États, met en évidence l'importance

⁷⁹ L'escroquerie du spectre 2G impliquait des politiciens et des responsables gouvernementaux en Inde sous-facturant illégalement les sociétés de téléphonie mobile pour les licences d'attribution de fréquences, qu'ils utiliseraient ensuite pour créer des abonnements 2G pour les téléphones portables.

⁸⁰ Le mystère de l'escroquerie mortelle aux examens en Inde a commencé par un scandale de trucage de tests si massif qu'il a conduit à 2000 arrestations, dont des politiciens, des universitaires et des médecins de haut niveau. Puis les suspects ont commencé à se retrouver morts.

⁸¹ Le projet de loi Jan Lokpal (projet de loi sur le médiateur des citoyens) est un projet de loi anti-corruption élaboré par d'éminents militants de la société civile qui demande la nomination d'un Jan Lokpal, un organe indépendant qui enquêtait sur les affaires de corruption, terminera l'enquête dans un délai d'un an et envisageait un procès en l'affaire qui se termine dans l'année suivante.

des mécanismes de transparence, de reddition de comptes et de la société civile dans la lutte contre la corruption.

Chapitre III : Méthodologie de l'Analyse de la contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption au Cameroun : Méthodologie

Avant de présenter notre méthodologie de recherche, nous présentons en rappel une synthèse de notre problématique générale de recherche.

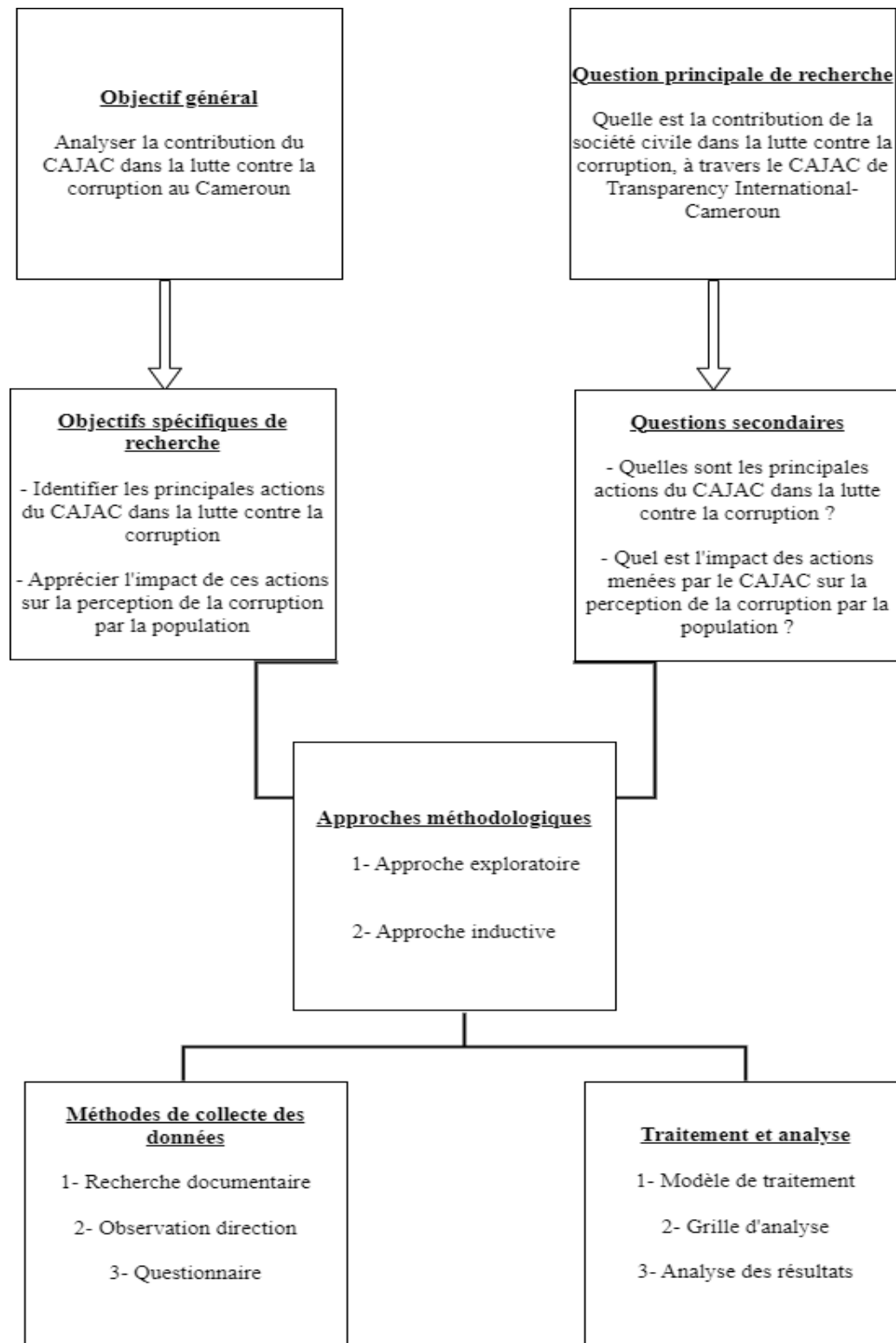


Figure 3: Synthèse de recherche

3.1 Approche méthodologique

Dans cette partie, il s'agit de démontrer comment nous avons mené notre étude sur la contribution du CAJAC de TI-C dans la lutte contre la corruption. La méthodologie utilisée pour notre recherche est l'approche exploratoire de nature inductive.

3.1.1 Approche exploratoire

Elle permet de recueillir à la fois des données primaires et secondaires pertinentes pour notre analyse. Les sources utilisées comprennent des rapports annuels, des publications académiques, la base de données de TI-C, ainsi que des études de cas, qui nous permettent de comprendre en profondeur les activités menées par le CAJAC. De plus, nous avons élaboré un questionnaire qui a été soumis aux membres du CAJAC, et nous avons mené des entretiens semi-structurés avec d'autres parties prenantes, telles que des représentants de la société civile, la CONAC et des personnes engagées dans la lutte contre la corruption. Ces données nous ont permis de recueillir leurs perceptions et expériences concernant les actions et l'impact du CAJAC.

3.1.2 Approche inductive

L'analyse inductive consiste à repérer les thèmes et motifs qui se dégagent des données qualitatives collectées. Les principales actions du CAJAC sont identifiées et classées en fonction de leur nature et de leurs objectifs. L'analyse cherche également à évaluer l'impact de ces actions sur la manière dont la population perçoit la corruption. On examine comment la perception de la corruption a évolué avant et après la création du CAJAC, afin de déterminer si les actions de l'organisation ont contribué à une amélioration de cette perception.

- **Variables :**

- **Variable indépendante :** Actions du CAJAC dans la lutte contre la corruption.

Les actions du CAJAC dans la lutte contre la corruption constituent la variable indépendante, car elles sont susceptibles d'influencer la perception de la population. Il s'agit d'identifier et de décrire en détail les différentes actions entreprises par le CAJAC dans sa lutte contre la corruption. Cela peut inclure des mesures législatives, des campagnes de sensibilisation, des enquêtes et des poursuites judiciaires, des réformes institutionnelles, etc.

- **Variable dépendante :** Perception de la corruption par la population.

La perception de la corruption par la population est la variable dépendante, car elle est influencée par les actions du CAJAC. Il s'agit de mesurer comment la population perçoit la corruption, c'est-à-dire si elle la considère comme un problème majeur, si elle a confiance dans les actions de lutte contre la corruption, etc. Cette variable est évaluée avant et après la mise en place du CAJAC pour déterminer tout changement dans la perception.

3.2 Méthode de collecte de données

Cette partie indique les outils qui ont permis de faire la collecte des données.

3.2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire joue un rôle essentiel dans la réalisation de cette étude. Pour cela, nous avons utilisé diverses sources d'informations pour collecter les données nécessaires et approfondir notre compréhension des aspects théoriques de la société civile, de la corruption et de la transparence. La bibliothèque numérique de l'Université Senghor a été l'une des principales sources consultées. Elle nous a permis d'accéder à une grande variété de publications académiques et de travaux de recherche pertinents sur notre sujet d'étude. Nous avons également utilisé Google Scholar, une plateforme de recherche scientifique en ligne, qui nous a permis d'accéder à un large éventail d'articles scientifiques et de travaux académiques. Cette source nous a offert une variété d'informations provenant de différentes disciplines et domaines de recherche. Cairn.info a également été une ressource précieuse, car cette base de données donne accès à un grand nombre d'articles scientifiques, de revues spécialisées et de livres traitant de divers sujets, y compris celui de la société civile et de la corruption. En outre, nous avons partiellement consulté la base de données du CAJAC, qui nous a fourni des données statistiques pertinentes pour notre étude. Nous avons également recherché des articles scientifiques sur différents sites internet, afin d'obtenir des informations complémentaires provenant de diverses sources fiables.

Enfin, nous avons consulté des rapports publiés par des organismes internationaux, régionaux et nationaux, car la littérature disponible sur l'analyse de la contribution du CAJAC dans la lutte contre la corruption est limitée. Ces rapports nous ont permis de compléter nos connaissances et de disposer de données factuelles provenant d'organismes reconnus dans le domaine de la lutte contre la corruption. L'ensemble de cette recherche documentaire approfondie a été essentielle pour enrichir notre revue de littérature et nous fournir des informations supplémentaires pertinentes pour notre étude. Elle a permis d'explorer différentes perspectives sur les questions de la société civile, de la corruption et de la transparence, et d'orienter notre sujet de recherche de manière plus précise.

3.2.2 Observation directe

Dans cette approche d'observation directe, nous nous sommes basés sur notre expérience en tant que stagiaire au sein de l'organisation de la société civile TI-C pour étudier la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption, en mettant particulièrement l'accent sur le Cas du CAJAC de TI-C.

Notre première source de données se fonde sur notre immersion au sein de l'organisation TI-C, où nous avons pu observer directement les interactions entre les différentes organisations de la société civile impliquées dans la mobilisation citoyenne et le CAJAC qui joue un rôle de facilitation et d'appui technique dans la lutte contre la corruption au Cameroun. En analysant les actions et les stratégies mises en place par ces acteurs, nous pourrions mieux comprendre leur impact et leur efficacité dans cette lutte.

De plus, nous avons également examiné la contribution spécifique de l'organisation TI-C à travers son service CAJAC, qui vise à renforcer la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption. Nous avons observé les différentes actions menées par TI-C, telles que la sensibilisation, la formation et le plaidoyer, afin d'évaluer leur efficacité dans la mobilisation des citoyens et dans le combat contre la corruption.

Outre notre expérience auprès de TI-C, nous avons aussi collecté des données sur les actions d'autres organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre la corruption au Cameroun. En analysant les pratiques et les succès de ces différentes organisations, nous pourrions établir des comparaisons et tirer des conclusions plus larges sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption.

Ces deux méthodes d'observation directe ont permis d'analyser les actions du CAJAC et des autres organisations de la société civile dans leur lutte contre la corruption au Cameroun. En recueillant des données qualitatives, nous avons pu examiner en détail les approches, les stratégies et les résultats de ces acteurs, afin de mieux comprendre leur contribution à la lutte contre la corruption et d'identifier les bonnes pratiques qui pourraient être reproduites dans d'autres contextes.

3.2.3 Questionnaire

Nous avons décidé de mener une enquête dans le cadre de notre étude dans le but de collecter des données pertinentes. Selon Perrien, le questionnaire et le guide d'entretien sont des outils couramment utilisés pour la collecte d'informations⁸². Par conséquent, nous avons choisi d'utiliser à la fois un questionnaire en utilisant Google Forms pour les membres de TI-C à travers le service CAJAC, et un guide d'entretien pour les autres organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la corruption.

Afin de faciliter la collecte des données, nous avons opté pour un questionnaire qui peut être rempli sur place ou en ligne grâce à l'utilisation de Google Forms. Une fois le questionnaire conçu et mis en ligne, nous avons partagé le lien avec les membres de TI-C. Parallèlement, nous avons également utilisé le guide d'entretien pour recueillir les points de vue des acteurs d'autres organisations de la société civile qui luttent contre la corruption au Cameroun.

Notre objectif était de recueillir des informations complètes et de qualité en ciblant spécifiquement notre public au Cameroun et en recueillant leur perception sur la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption de manière générale, et plus particulièrement en ce qui concerne le service CAJAC. Pour garantir des résultats crédibles, nous avons préparé des questions ouvertes afin de permettre aux participants d'exprimer leurs opinions de manière exhaustive. Cette approche a permis d'analyser en profondeur leurs réponses, conformément aux recommandations de Mintzberg (1990).

⁸² Jean PERRIEN, Recherche en marketing : méthodes et décisions, Edition Gaëtan Morin, Québec, 1998, p. 213.

En résumé, en utilisant un questionnaire via Google Forms et un guide d'entretien, nous avons collecté des informations auprès des membres de TI-C ainsi que d'autres organisations de la société civile luttant contre la corruption au Cameroun. L'objectif était d'obtenir des informations précises sur leur perception de la lutte contre la corruption, en mettant l'accent sur le service CAJAC. L'utilisation de questions ouvertes a permis d'obtenir des réponses détaillées, permettant ainsi une analyse approfondie de leurs opinions.

3.3 Traitement et analyse des données

Après la collecte des données, l'étape suivante est le traitement de ces données. Ainsi, pour cette étape nous avons identifié les instruments d'analyse des données.

3.3.1 Modèle de traitement

Pour traiter les données recueillies dans le cadre de notre étude sur la lutte contre la corruption menée par le CAJAC, nous avons opté pour la méthode d'analyse de contenu. Cette approche a permis de procéder à une catégorisation et à un regroupement des éléments essentiels issus des entretiens et des réponses au questionnaire. Nous avons ainsi pu identifier les informations pertinentes en lien avec notre thème d'intérêt.

L'analyse de contenu a également permis d'examiner les défis auxquels CAJAC fait face dans la lutte contre la corruption. En étudiant les documents et les données qualitatives, nous avons identifié les obstacles et les difficultés rencontrés par l'organisation dans l'exécution de ses actions. Cela nous a permis de mieux comprendre les enjeux auxquels elle est confrontée et d'évaluer l'impact de ses initiatives.

En utilisant cette méthode, nous avons pu obtenir une compréhension plus approfondie de la manière dont le CAJAC travaille activement pour prévenir et combattre la corruption. Nous avons pu analyser les stratégies mises en place par l'organisation ainsi que les résultats obtenus. Cette approche a permis d'obtenir une vision globale des actions entreprises et de mesurer son efficacité dans la lutte contre la corruption.

3.3.2 Grille d'analyse

Dans le but d'améliorer notre analyse, nous avons utilisé le modèle PESTEL (Politique, Économique, Socioculturel, Technologique, Environnemental, Légal). Ce modèle a permis d'examiner les facteurs macro-environnementaux pertinents pour comprendre la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption. Ces facteurs incluent les politiques gouvernementales, le contexte économique, les normes sociales et culturelles, les technologies disponibles, les impacts sur l'environnement et les cadres juridiques et réglementaires. Voir ci-dessous le tableau du modèle PESTEL.

Tableau 4: Grille d'analyse du modèle PESTEL

P Politique	E Economique	S Socioculturel	T Technologique	E Environnemental	L Légal
- Politiques et lois anti-corruption mises en place par le gouvernement	- Impact de la corruption sur l'économie local et nationale	- Sentiment des citoyens envers la corruption	- Utilisation des technologies pour lutter contre la corruption	- Impact de la corruption sur l'environnement et les ressources naturelles	- Cadre juridique pour lutter contre la corruption
- Niveau de transparence du gouvernement dans la gestion des affaires publiques	- Rôle de la société civile dans la promotion de l'éthique des affaires	- Sensibilisation et éducation de la population sur les effets négatifs de la corruption	- Effets des réseaux sociaux et des médias sur la prise de conscience de l'opinion publique	- Rôle de la société civile dans la sensibilisation à la production de l'environnement	- Problèmes liés à l'application des lois anti-corruption

En utilisant la grille PESTEL, il est possible d'analyser les divers facteurs qui influent sur la lutte contre la corruption et l'efficacité du Centre d'Assistance Juridique et d'action Citoyenne de Transparency International-Cameroon dans ce domaine. Cela permet de déterminer les forces et les faiblesses du Centre dans la lutte contre la corruption et de proposer des recommandations pour renforcer son efficacité.

A noter que, nous nous sommes également intéressé au modèle de l'approche par les parties prenantes. Dans cette approche, la lutte contre la corruption est considérée comme un enjeu qui concerne l'ensemble des acteurs sociaux, notamment les OSC, le secteur privé, les institutions publiques et les citoyens. Chacun de ces acteurs dispose d'un rôle et de ressources spécifiques pour empêcher, détecter et sanctionner les pratiques corruptives. Voir ci-dessous le tableau de l'approche par les parties prenantes.

Tableau 5: Grille d'analyse de l'approche par les parties prenantes

Acteurs sociaux	Contributions de la société civile	Objectif commun	Rôle et ressources spécifiques	Effets positifs
- Organisation de la société civile	- Sensibilisation et formation	- Empêcher, détecter et sanctionner les pratiques corruptives	- Mobilisation des citoyens, participation et implication au cœur du processus de lutte contre la corruption	- Prévention et réduction des pratiques corruptives
- Secteur privé	- Assistance juridique et appuis aux victimes		- Respect strict des règles et pratiques éthiques, notamment dans la passation des marchés publics	- Renforcement de la confiance des citoyens dans les institutions publiques
- Institutions publiques	- Veille citoyenne et contrôle social		- Application stricte des lois et pratiques de transparence et de reddition de compte	- Promotion de l'éthique et de la transparence dans les pratiques socio-économiques
- Citoyens			- Dénonciation des pratiques corruptives et participation active dans le processus de lutte contre la corruption	

Ce modèle de grille d'analyse par les parties prenantes permet de montrer comment les efforts conjugués de tous les acteurs sociaux peuvent contribuer à lutter efficacement contre la corruption. La société civile, autour d'initiatives telles que le CAJAC de TI-C, peut jouer un rôle crucial en mobilisant les citoyens, en renforçant leur participation et en permettant leur implication au cœur du processus de lutte contre la corruption.

3.3.3 Analyse et interprétation des résultats

Une fois que nous avons recueilli et traité les données, la prochaine étape consiste à analyser les résultats. Cette analyse se fondera sur les réponses obtenues du questionnaire et du guide d'entretien, ainsi que sur la grille que nous avons élaborée et la revue de littérature effectuée dans le chapitre précédent. L'objectif de cette analyse sera d'identifier les actions du CAJAC dans sa lutte contre la corruption, ainsi que d'évaluer l'impact des actions entreprises par le CAJAC sur la perception de la corruption par la population.

Pour ce faire, nous examinons attentivement les réponses des participants au questionnaire et au guide d'entretien. Nous chercherons des tendances et des motifs dans les données afin de déterminer si les actions du CAJAC ont eu un effet significatif sur la perception de la corruption par la population. De plus, nous utilisons la grille que nous avons élaborée pour catégoriser les réponses des participants en fonction des différents aspects de la corruption. Nous examinons les thèmes récurrents dans les réponses afin de mieux comprendre les défis auxquels le CAJAC est confronté dans ses actions de lutte contre la corruption. Par exemple, nous pourrions identifier les domaines spécifiques où la corruption est perçue comme étant la plus prévalente, ou les secteurs d'activité les plus touchés par la corruption. Nous prendrons également en compte la revue de littérature que nous avons effectuée dans le chapitre précédent. Nous analyserons comment nos résultats correspondent ou divergent des études antérieures sur le sujet. Cela nous permettra de mieux situer notre recherche dans le contexte existant et de mieux évaluer la contribution de notre étude à la connaissance sur la lutte contre la corruption.

3.4 Limites de l'étude

Dans le cadre de la collecte de données, nous avons dû faire face à plusieurs obstacles qui ont entravé notre travail. Tout d'abord, certains acteurs clés étaient indisponibles, ce qui a rendu difficile l'accès à leurs informations. Ces personnes étaient probablement occupées par d'autres tâches ou engagées dans d'autres projets, ce qui a limité notre possibilité de collecter des données auprès d'elles.

De plus, le domaine dans lequel nous travaillons est sensible et confidentiel. En effet, étant donné que nous travaillons sur des questions liées à la corruption au Cameroun, de nombreuses personnes se sont montrées méfiantes et réticentes à partager des données. Elles ont préféré protéger leur anonymat et leurs informations personnelles, par crainte de représailles ou de complications potentielles.

Le calendrier chargé de nos interlocuteurs a également été un facteur limitant. Ces derniers ont des responsabilités professionnelles et des délais à respecter, ce qui a restreint notre capacité à obtenir suffisamment de données dans le temps imparti. Les contraintes de temps ont été un véritable défi pour nous, car nous avons besoin d'un échantillon de données significatif pour réaliser une analyse pertinente.

Il est également important de mentionner que la plupart des données précédemment disponibles dans le cadre du CAJAC en tant que projet ne sont plus accessibles. Cela a constitué un obstacle majeur, car nous n'avons pas pu utiliser ces données pour appuyer notre recherche. Nous avons donc dû compter sur d'autres sources d'information et mener nos propres enquêtes pour collecter des données pertinentes.

Dans un domaine comme celui de la bonne gouvernance, où la transparence et l'accès à l'information devraient être prioritaires, il est regrettable de constater que les questions liées à la corruption au Cameroun sont traitées avec une grande prudence. Les acteurs impliqués privilégient la

confidentialité, ce qui a restreint notre accès aux informations nécessaires, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la corruption. Nous avons rencontré une certaine résistance de la part de nos enquêtés, qui ont été peu enclins à fournir des informations détaillées sur ces aspects.

Malgré ces obstacles, nous avons néanmoins fait tout notre possible pour collecter des données pertinentes et fiables. Nous avons mis en place des méthodologies de recherche rigoureuses, nous nous sommes adaptés aux contraintes et nous avons utilisé des canaux de communication alternatifs pour obtenir des informations. Cependant, il est important de noter que les résultats obtenus peuvent être limités par ces contraintes et doivent être interprétés avec prudence.

Chapitre IV : Présentation des résultats de la recherche et propositions

La méthodologie présentée précédemment nous a conduit à des résultats concluants. Ce chapitre vise à présenter et à analyser ces résultats. Ensuite, nous proposerons des mesures visant à renforcer l'efficacité du CAJAC dans la lutte contre la corruption.

4.1 Présentation de l'analyse et l'interprétation des résultats

Dans la présente partie, je veux présenter les principaux résultats issus de l'analyse des données concernant la lutte contre la corruption par le CAJAC. Pour cette étude, nous avons interviewé 15 personnes qui sont activement impliquées dans la lutte contre la corruption au Cameroun. Ces personnes ont été sélectionnées en raison de leur expertise dans ce domaine.

Parmi les répondants, 12 nous ont clairement développé les différentes actions du CAJAC et par la suite estiment que les défis auxquels le CAJAC est confronté ont un impact négatif sur ses dites actions. Les 3 autres ont un point de vue différent, car ils soulignent l'importance d'une collaboration efficace entre tous les acteurs engagés dans la lutte contre la corruption afin de mener à bien des actions concrètes.

Ainsi, J'ai identifié deux aspects principaux à examiner : les actions menées par le CAJAC dans cette lutte et l'impact de ses actions sur la perception de la corruption par la population.

4.1.1 Présentation des principales actions du CAJAC dans la lutte contre la corruption

Ses actions peuvent être catégorisées en deux groupes : les actions citoyennes et l'assistance citoyenne.

- **Action citoyenne**

Le CAJAC déploie différentes initiatives de sensibilisation et d'éducation pour encourager les citoyens camerounais à s'engager davantage dans la lutte contre la corruption. Ces projets ont pour but d'inciter les citoyens à promouvoir l'intégrité et la rectitude morale, considérées comme les premières étapes de la lutte contre la corruption, comme souligné Rose-Ackerman sur l'importance des initiatives de sensibilisation et d'éducation pour mobiliser les citoyens dans la lutte contre la corruption⁸³. Le CAJAC met notamment en place des campagnes de sensibilisation visant à informer les citoyens sur les conséquences néfastes de la corruption dans le pays et dans leur vie personnelle. Un exemple de tel projet est la campagne mondiale "Time to Wake Up : Debout, il est temps d'agir !!!" lancée par Transparency International en 2011, qui mettait en avant les dommages humains causés par la corruption et appelait à un changement de comportement de la part des gouvernements, des entreprises et des individus⁸⁴. Au Cameroun, un accent particulier a été mis sur le coût humain de la corruption dans le secteur de l'éducation de base, avec pour objectif de mobiliser un maximum de

⁸³ Susan Rose-ACKERMAN, op.cit.

⁸⁴ Time to wake up : « Debout il est temps d'agir !!! » <http://www.ti-cameroon.org>, consulté le 21/05/2023 à 11h 00mn.

citoyens pour rejoindre le mouvement de Transparency International. Depuis 2015, le CAJAC est également impliqué dans la lutte contre la corruption dans le secteur foncier au Cameroun, notamment à travers le projet "Terres et Corruption en Afrique", soutenu par le Haut-Commissariat du Canada, en s'appuyant sur l'approche ciblée de Kaufmann pour combattre efficacement la corruption, en mettant en place des projets spécifiques qui mobilisent les citoyens autour de problèmes concrets⁸⁵. Dans le cadre de ce projet, un micro-projet intitulé "Promouvoir le leadership et l'autonomisation des femmes dans la gouvernance foncière locale" a été mis en place dans la commune de Mfou, visant à créer un comité de veille pour promouvoir l'autonomisation des femmes en matière foncière. Lemire souligne ici l'importance de l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision et de la promotion de l'égalité des sexes dans la gouvernance pour lutter contre la corruption de manière plus efficace⁸⁶. Le CAJAC joue un rôle central dans la sensibilisation des citoyens à travers la plupart des projets de Transparency International au Cameroun. Enfin, le CAJAC organise régulièrement des descentes sur le terrain dans différents quartiers de Yaoundé, en menant des actions de porte-à-porte pour sensibiliser les populations sur la corruption et leur rôle dans sa lutte. Ces descentes sur le terrain sont souvent accompagnées d'ateliers sur l'intégrité et la promotion de la bonne gouvernance. Selon Santiso, l'efficacité des descentes sur le terrain et des ateliers de sensibilisation organisés, souligne leur impact potentiel sur la construction d'une société plus responsable et intègre⁸⁷.

Le CAJAC met en place une campagne encourageant les citoyens à dénoncer les actes de corruption auxquels ils sont confrontés ou qu'ils observent. Cette campagne est menée de manière parallèle aux initiatives de sensibilisation du CAJAC. Ainsi, Rose-Ackermann souligne à plusieurs reprises l'importance d'une approche multidimensionnelle pour lutter efficacement contre la corruption. Les initiatives visant à responsabiliser les citoyens et à encourager leur participation active dans la dénonciation des actes de corruption s'alignent sur cette approche⁸⁸. L'objectif est de responsabiliser les citoyens en les encourageant à exercer un contrôle sur leurs autorités et élus, en contribuant ainsi à la lutte contre la corruption. Dans le cadre de cette campagne, le CAJAC explique aux citoyens les effets positifs qu'une telle démarche peut avoir dans la lutte contre la corruption. Par exemple, en dénonçant un acte de corruption, les citoyens contribuent à la promotion d'une société plus transparente et équitable. Ils agissent également en faveur d'un système de gouvernance plus responsable et intègre. Le CAJAC a mis en place un numéro vert, le 8030⁸⁹, afin de recevoir les plaintes

⁸⁵ Idem

⁸⁶ Sophie LEMIRE, op.cit.

⁸⁷ Idem

⁸⁸ Idem

⁸⁹ Base de données du CAJAC.

et les dénonciations d'actes de corruption. Cependant, il est important de noter que ce numéro n'est plus opérationnel. Cela souligne la nécessité de trouver d'autres moyens pour faciliter la dénonciation des actes de corruption, tels que des plates-formes en ligne ou des bureaux dédiés à la lutte contre la corruption, accessibles aux citoyens.

- **Assistance citoyenne**

Le CAJAC fournit des conseils et une aide pour structurer les plaintes, orienter et suivre les dossiers des victimes de corruption. Depuis sa création, le CAJAC a reçu et traité près de 1500 cas, dont deux cas provenant de détenus en 2015⁹⁰. Les plaintes couvrent différents domaines tels que les questions foncières, la santé, l'éducation, le travail, la sécurité sociale, la police et la justice. Cependant, le CAJAC ne traite que les plaintes liées à la corruption et il arrive qu'il reçoive des plaintes qui ne relèvent pas de ce sujet. Dans de tels cas, une lettre de désistement est envoyée pour expliquer à la personne concernée que le CAJAC n'est pas compétent pour traiter son affaire. Au fil du temps, il est devenu essentiel de réfléchir à une assistance judiciaire pour les victimes d'actes de corruption, afin de leur permettre d'obtenir réparation des préjudices subis. Cela permettrait d'aller au-delà de l'assistance juridique basique.

L'idée de fournir une assistance judiciaire a donné naissance en 2014 au projet "CAJAC-France-Barreau". Ce projet, fruit d'une collaboration entre l'Ambassade de France au Cameroun et TI-C, avait pour objectif principal de regrouper tous les acteurs nécessaires pour offrir une assistance judiciaire aux victimes de la corruption en les représentant devant les tribunaux camerounais. Dans le cadre de ce projet, il a été envisagé de solliciter l'aide d'avocats "Pro Bono" dûment inscrits au barreau du Cameroun. Ces avocats auraient consacré volontairement une partie de leur temps à la défense des droits des personnes défavorisées victimes d'actes de corruption, moyennant des honoraires modiques. Leur rôle aurait consisté à instruire les affaires reçues par le CAJAC, à fournir régulièrement à TI-C des comptes rendus sur l'avancement de ces affaires, et à les suivre jusqu'à l'obtention d'une décision finale. Lemire, fondatrice du projet "CAJAC-France-Barreau", a elle-même mis en évidence l'importance de l'assistance judiciaire pour les victimes de la corruption. Elle souligne que l'assistance juridique basique fournie par le CAJAC ne suffit pas toujours à garantir une réparation adéquate. L'implication d'avocats "Pro Bono" inscrits au barreau du Cameroun permettrait de prendre en charge les affaires des victimes et de les représenter devant les tribunaux, renforçant ainsi leurs chances d'obtenir une décision finale favorable⁹¹. Cependant, il convient de noter que le volet relatif à l'assistance judiciaire est actuellement fermé suite à la fin de ce projet, en attendant un nouveau financement.

⁹⁰ Idem.

⁹¹ Idem

- **Perception de l'impact des actions menées par le CAJAC à travers les plaintes**

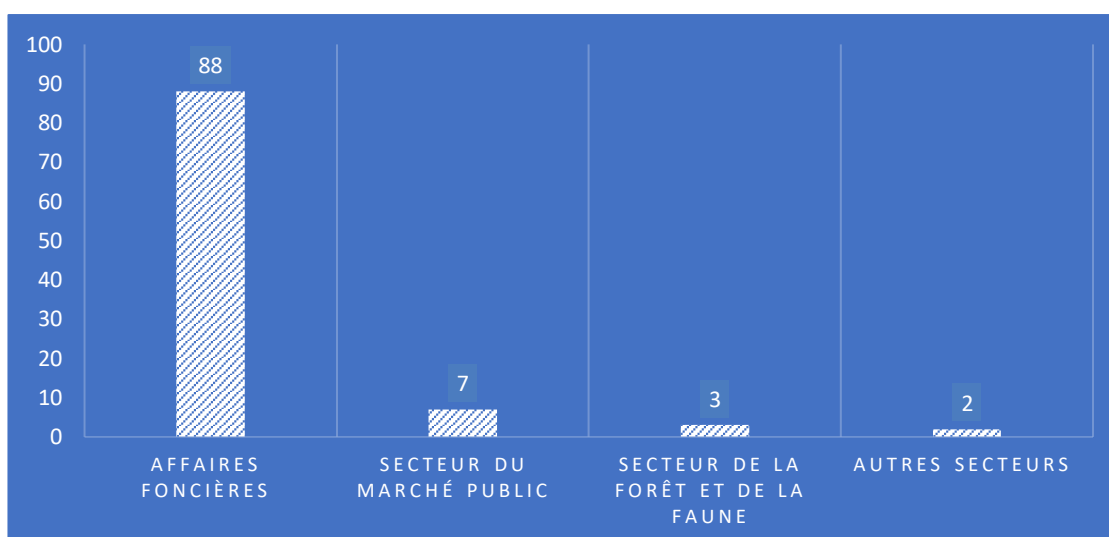


Figure 4: Niveau de perception des plaintes reçues par le CAJAC par les populations

Source : Base de données du CAJAC

D'après les résultats, il ressort que la grande majorité des plaintes reçues par le CAJAC sont liées aux affaires foncières, avec un pourcentage élevé de 88%. Ce chiffre alarmant suggère qu'il existe un problème significatif dans ce domaine spécifique, nécessitant des mesures supplémentaires pour résoudre les problèmes fonciers et améliorer la perception publique.

Les affaires foncières sont souvent très sensibles, car elles touchent directement les droits de propriété, l'accès à la terre et peuvent entraîner des conflits communautaires. Il est donc essentiel de mettre en place des actions concrètes et efficaces pour régler ces problèmes. Cela pourrait inclure la mise en place de mécanismes de règlement des litiges fonciers, la mise en œuvre de politiques de régularisation foncière plus transparentes et équitables, ainsi que la sensibilisation et la formation de la population sur les droits fonciers.

Cependant, il convient également de noter que les résultats sont meilleurs dans d'autres secteurs, tels que le marché public et la catégorie de la forêt et de la faune. Cela pourrait indiquer que les actions menées par le CAJAC dans ces domaines sont plus efficaces ou mieux perçues par la population. Toutefois, pour tirer des conclusions précises, il serait nécessaire d'effectuer une analyse plus détaillée de ces données.

4.1.2 Présentation de l'impact des actions du CAJAC sur la perception de la corruption par la population

Les résultats de nos entrevues révèlent que les citoyens sont désormais conscients de leur capacité à dénoncer les actes de corruption grâce à ce service indépendant. Cela correspond à l'idée de Rose-Ackerman selon laquelle une sensibilisation accrue peut conduire à un changement positif dans la

société⁹². Cette prise de conscience a contribué à un changement positif dans la société camerounaise, où la corruption était souvent considérée comme un mal inévitable et insurmontable.

Une observation importante est que les victimes de corruption ont constaté des résultats positifs grâce à l'intervention du CAJAC. Cette efficacité encourage d'autres victimes à présenter leurs cas et à poursuivre leurs plaintes. De plus, certaines personnes qui avaient déjà engagé des procédures judiciaires se sont tournées vers le CAJAC pour obtenir une assistance juridique supplémentaire. En offrant un soutien et des ressources supplémentaires, le CAJAC joue un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption au Cameroun.

Il convient toutefois de noter que bien que l'impact du CAJAC soit significatif, il n'est pas encore totalement satisfaisant. Néanmoins, le fait que le Centre ait réussi à recevoir un nombre important de plaintes liées à la corruption témoigne de son efficacité et de son impact sur la population. Les individus sont de plus en plus enclins à faire confiance à cette entité et à se tourner vers elle pour obtenir de l'aide et des solutions face à la corruption.

En ce qui concerne l'utilisation du processus de plaintes géré par le CAJAC, les réponses des entrevues varient. Certains ont utilisé ce processus et ont décrit leur expérience comme positive, soulignant l'efficacité du CAJAC pour identifier les problèmes et les parties impliquées dans la corruption. Les victimes ont salué la transparence et l'impartialité avec lesquelles le Centre gère les plaintes. Cela soutient l'idée de Santiso selon laquelle des institutions solides et équitables sont essentielles pour lutter contre la corruption de manière efficace⁹³. Ces témoignages renforcent la crédibilité du CAJAC et sa capacité à lutter contre la corruption de manière équitable.

Cependant, certains répondants ont déclaré ne pas avoir directement utilisé le processus de gestion des plaintes du CAJAC. Il est important d'explorer plus en détail les raisons de ce choix et de comprendre les éventuels obstacles qui empêchent certaines personnes de se tourner vers le CAJAC. Cela correspond à l'idée de Klitgaard selon laquelle des améliorations constantes sont nécessaires pour renforcer l'impact des institutions anti-corruption⁹⁴. De telles informations pourraient aider à améliorer les services et à renforcer l'impact du Centre.

En résumé, les actions du CAJAC ont eu un impact significatif sur la perception de la corruption par la population camerounaise. Les citoyens sont de plus en plus conscients qu'ils ont la possibilité de dénoncer les actes de corruption grâce à ce service indépendant. Les victimes de corruption ont constaté des résultats positifs grâce à l'intervention du CAJAC, ce qui encourage d'autres personnes à signaler les cas de corruption. Cela s'aligne sur la perspective de Kaufmann selon laquelle des résultats concrets sont nécessaires pour encourager davantage de personnes à dénoncer les actes de

⁹² Idem

⁹³ Idem

⁹⁴ Idem

corruption⁹⁵. Malgré des améliorations notables, il reste encore du travail à faire pour renforcer l'impact du CAJAC et faire en sorte que davantage de personnes se tournent vers lui pour obtenir de l'aide.

- **Perception de la qualité du service CAJAC**

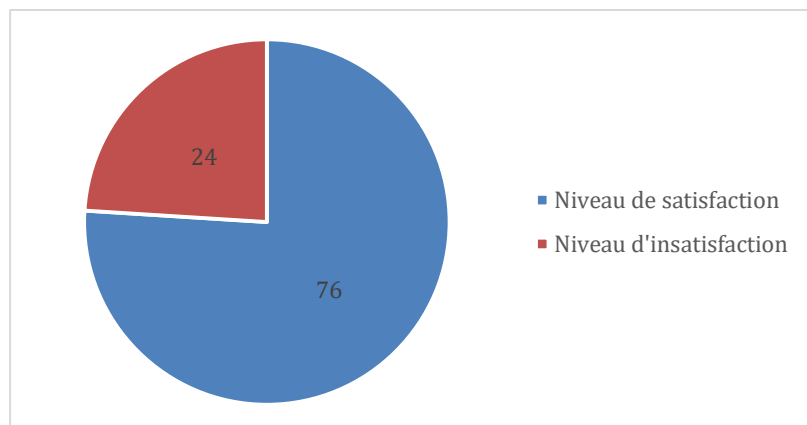


Figure 5: Niveau de satisfaction des populations vis-à-vis du CAJAC

Source : Base de données du CAJAC

Les résultats indiquent que la majorité des bénéficiaires (76%) sont satisfaits du service CAJAC. Ceci démontre que le Centre parvient à répondre efficacement aux besoins et attentes d'une grande partie de la population qui y fait appel. Ces résultats sont extrêmement encourageants et soulignent les efforts déployés par le CAJAC pour offrir un service de qualité. Ils témoignent de la satisfaction des bénéficiaires, ce qui est essentiel pour garantir leur fidélité et leur confiance envers le Centre.

Cependant, il est important de noter qu'il existe une petite proportion de bénéficiaires (24%) qui n'est pas satisfaite du service. Cette insatisfaction peut être due à divers facteurs tels que des délais d'attente trop longs, des problèmes de communication ou des préoccupations non résolues.

Il est donc essentiel pour le CAJAC de continuer à chercher des moyens d'améliorer le service afin de réduire le niveau d'insatisfaction. Cela peut être réalisé en identifiant les domaines spécifiques où les bénéficiaires ne sont pas satisfaits et en mettant en place des mesures correctives pour les améliorer. Le CAJAC devrait également être proactif dans la collecte des commentaires et des suggestions des bénéficiaires afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes. Ces informations précieuses peuvent ensuite être utilisées pour apporter des ajustements et des améliorations qui permettront d'offrir un service encore meilleur.

4.2 Synthèse des résultats et discussion

Le CAJAC déploie des initiatives de sensibilisation et d'éducation pour lutter contre la corruption au Cameroun. Il met l'accent sur l'intégrité et la rectitude morale et informe les citoyens des conséquences néfastes de la corruption, notamment dans l'éducation de base. Depuis 2015, il s'engage également

⁹⁵ Idem

dans la lutte contre la corruption foncière, en sensibilisant les populations et en encourageant la bonne gouvernance. Bien qu'une campagne encourage la dénonciation, le numéro vert (8030) n'est plus opérationnel, nécessitant d'autres moyens pour faciliter cette dénonciation. Le CAJAC offre également des conseils et une assistance aux victimes de la corruption. Le projet d'assistance judiciaire aux victimes de corruption devant les tribunaux camerounais est actuellement fermé. En pratiquant une approche de sensibilisation et d'éducation⁹⁶, le CAJAC s'aligne avec la théorie de la communication pour le changement social⁹⁷ et la théorie des droits de l'homme⁹⁸ en mettant l'accent sur les conséquences humaines de la corruption. Cependant, la nécessité de trouver d'autres moyens pour faciliter la dénonciation met en avant les limitations pratiques et les défis auxquels les organisations de lutte contre la corruption sont confrontées.

Les résultats indiquent que les actions du CAJAC ont un impact significatif sur la perception de la corruption par la population camerounaise. Les citoyens sont conscients de leur capacité à dénoncer la corruption grâce à ce service indépendant, ce qui contribue à un changement positif dans une société où la corruption était souvent considérée comme inévitable. Les victimes de corruption ont constaté des résultats positifs grâce à l'intervention du CAJAC, encourageant ainsi d'autres personnes à dénoncer leurs cas et à poursuivre leurs plaintes. De plus, certaines personnes ayant déjà engagé des procédures judiciaires se sont tournées vers le CAJAC pour obtenir une assistance juridique supplémentaire.

Cependant, il est nécessaire de renforcer l'impact du CAJAC et d'encourager davantage de personnes à se tourner vers lui pour obtenir de l'aide. Les résultats montrent que 88% des plaintes reçues sont liées aux affaires foncières, ce qui indique un problème significatif dans ce domaine. Des mesures supplémentaires doivent être prises pour résoudre les problèmes fonciers et améliorer la perception du public, telles que la mise en place de mécanismes de règlement des litiges fonciers, une régularisation foncière plus transparente et équitable, ainsi que la sensibilisation et la formation de la population sur les droits fonciers. Selon les théories de Rose-Ackermann⁹⁹ et de Kaufmann¹⁰⁰, renforcer la transparence, la responsabilité et la participation sociale peut contribuer à résoudre les problèmes fonciers, à améliorer la perception du public et à offrir un meilleur service dans le cadre du CAJAC. Dans d'autres secteurs, tels que le marché public et la catégorie de la forêt et de la faune, les résultats du CAJAC sont meilleurs, ce qui pourrait indiquer que les actions menées dans ces domaines sont plus efficaces ou mieux perçues par la population. En ce qui concerne la satisfaction des bénéficiaires, les

⁹⁶ Susan Rose-ACKERMAN, op.cit.

⁹⁷ Paulo FREIRE, (1974). Pédagogie des opprimés, Maspéro, p. 10.

⁹⁸ Robert KLITGAARD, op.cit.

⁹⁹ Idem

¹⁰⁰ Idem

résultats montrent que 76% d'entre eux sont satisfaits du service offert par le CAJAC, mais 24% ne le sont pas. Des mesures correctives doivent être mises en place pour réduire ce niveau d'insatisfaction en identifiant les domaines spécifiques où les bénéficiaires ne sont pas satisfaits et en cherchant des moyens d'améliorer le service. Le CAJAC devrait également être proactif dans la collecte des commentaires et des suggestions des bénéficiaires pour mieux comprendre leurs besoins et attentes, ce qui permettra d'apporter des ajustements et des améliorations pour offrir un service encore meilleur.

On observe que le CAJAC a réussi à changer positivement la perception de la corruption en donnant aux citoyens un moyen concret de dénoncer les actes répréhensibles, ce qui est cohérent avec la théorie de la dénonciation¹⁰¹. Cependant, les résultats mettant en évidence la prévalence des problèmes fonciers suggèrent l'importance des théories du clientélisme et des réseaux de connexions¹⁰² dans ce domaine spécifique. Ainsi, des mesures supplémentaires devraient viser à démanteler ces réseaux et à éliminer les pratiques clientélistes. En ce qui concerne la satisfaction des bénéficiaires, l'analyse selon les théories de la gestion de la qualité et de la satisfaction des clients permettrait d'identifier les domaines spécifiques où des améliorations doivent être apportées afin de fournir un service conforme aux attentes des bénéficiaires.

4.3 Vers une contribution globale de lutte contre la corruption au Cameroun

Le choix de cette approche se justifie par le fait que la question de lutte contre la corruption ne saurait être traitée d'une manière efficace sans tenir en compte de toutes les parties prenantes.

4.3.1 Au niveau des organisations de la société civile

Les OSC interrogées dans le cadre de cette étude jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la corruption au Cameroun, en œuvrant pour une bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. Elles encouragent la transparence et dénoncent les pratiques illégales. Les OSC publient des rapports sur la corruption dans des domaines tels que les affaires foncières, l'exploitation minière, le braconnage et la déforestation, sensibilisant ainsi le public à ces problématiques et mobilisant l'opinion publique. Toutes les OSC interviewées ont collaboré avec Transparency International - Cameroon (TI-C) sur des initiatives de renforcement des capacités, telles que des ateliers, des séminaires et des formations diverses. Elles partagent leurs expériences et participent au projet "Open Governance for Social Accountability in Natural Resources in Cameroon" (OGSA). Ce projet vise à renforcer la transparence et la responsabilité des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles au Cameroun, en promouvant une gouvernance ouverte et participative dans ce domaine.

- Défis et impact des OSC dans la lutte contre la corruption

¹⁰¹ Idem.

¹⁰² Susan Rose-ACKERMAN, op.cit.

Les résultats montrent que les organismes de la société civile (OSC) au Cameroun font face à plusieurs défis dans leur lutte contre la corruption. Ces défis comprennent l'insuffisance de loi anticorruption, la difficulté d'accéder à des informations fiables sur la corruption dans leur secteur, la sécurité de leurs membres et des lanceurs d'alertes, le manque de financement pour leurs initiatives de lutte contre la corruption, les obstacles technologiques et le besoin de renforcer les capacités des communautés locales.

Cependant, les actions des OSC ont un impact positif en améliorant la perception de la corruption par les populations et en éveillant une conscience accrue de leurs droits et de leur volonté de lutter contre la corruption. Des exemples concrets de cet impact incluent l'introduction, dans le code minier de 2016, de l'obligation pour les compagnies minières de divulguer l'identité de leurs propriétés réelles, ainsi que le retrait des autorisations d'exploitation artisanale par le Ministère des Mines à la suite des dénonciations de ces OSC.

4.3.2 Au niveau de l'organisme étatique de lutte contre la corruption

La CONAC, organisme public indépendant fondé en 2006 au Cameroun, a pour mission de lutter contre la corruption dans le pays. Placée sous l'autorité du Président de la République, elle collabore étroitement avec les administrations publiques pour prévenir la corruption, sensibiliser, former et faire appliquer les sanctions légales. La CONAC travaille en partenariat avec Transparency International-Cameroon, notamment dans le cadre du projet "Concours sans Corruption" (COSCO) qui combat la corruption dans les concours d'accès aux grandes écoles de formation. Depuis sa création, la CONAC a joué un rôle majeur dans la réduction des pratiques corrompues au sein des administrations publiques, comme les pots-de-vin et le racket par les policiers. Elle a également facilité les dénonciations grâce à des numéros accessibles dans la plupart des administrations. Les principales réalisations de la collaboration entre la CONAC et TI-C incluent la mise en œuvre réussie du projet COSCO, qui a réduit les cas de corruption et de fraudes dans les concours d'entrée aux grandes écoles, ainsi que le partage d'expériences et de dénonciations, renforçant ainsi leur action commune contre la corruption.

- Défis et impact de la CONAC dans la lutte contre la corruption

La CONAC au Cameroun fait face à plusieurs défis dans sa lutte contre la corruption. Ces défis comprennent le manque d'une loi anti-corruption adéquate, la peur des représailles dissuadant les dénonciations, la faible rémunération des travailleurs favorisant la corruption, et la perte des valeurs morales et éthiques dans la société.

La CONAC essaie de surmonter ces défis en faisant des recommandations basées sur des enquêtes et des observations sur le terrain. Elle sensibilise également le public aux dangers de la corruption à travers des formations à l'endroit des fonctionnaires. Des actions telles que la sensibilisation du public, la formation des fonctionnaires et les enquêtes sur les cas de corruption ont eu un impact positif sur

la perception de la corruption par la population, comme en témoignent les résultats de l'enquête IPC de Transparency International.

Cependant, il reste encore des défis à relever, notamment la faiblesse des institutions et la corruption endémique. Il est donc crucial que la CONAC continue ses actions de lutte contre la corruption et renforce ses capacités pour avoir un impact plus significatif sur la perception de la population envers la corruption.

4.3.3 Au niveau des médias et des lanceurs d'alerte

Les médias et les lanceurs d'alerte jouent un rôle crucial dans la lutte contre la corruption. Les médias, qui ont un accès privilégié à l'information, peuvent enquêter sur les actes de corruption, les exposer au public et tenir les responsables de leurs actions. Ils informent le public sur les affaires de corruption et sensibilisent la société. Les lanceurs d'alerte sont des individus courageux qui dénoncent les actes de corruption, fournissent des informations et des preuves pour soutenir les enquêtes. Leur action favorise la transparence et la responsabilité en exposant les pratiques corrompues. Des organisations telles que Transparency International travaillent en collaboration avec les médias et les lanceurs d'alerte pour lutter contre la corruption en offrant un soutien logistique, juridique et/ou financier, ainsi qu'en encourageant la diffusion de l'information par les médias.

- Défis et impact des médias et des lanceurs d'alerte dans la lutte contre la corruption

Les principaux défis auxquels ils font face sont les menaces de représailles et de poursuites, un manque d'indépendance et de liberté des médias et l'absence de protection légale adéquate pour les lanceurs d'alerte.

L'impact de leurs actions sur la perception de la corruption par la population peut varier, mais dans de nombreux cas, ils contribuent à sensibiliser le public et mobiliser l'opinion publique en faveur de mesures anti-corruption plus efficaces.

4.4 Propositions pour renforcer l'efficacité du CAJAC dans la lutte contre la corruption

Ces propositions s'adressent respectueusement à l'Etat du Cameroun, aux organisations de la société civile de lutte contre la corruption et au CAJAC.

4.4.1 A l'endroit de l'Etat du Cameroun

- penser à légiférer rapidement sur la protection des lanceurs d'alertes ;
- assister financièrement les organisations de la société civile engagées contre la corruption au Cameroun notamment Transparency International- Cameroon à travers son service CAJAC ;
- développer les relations institutionnelles entre la CONAC et les organisations de la société civile notamment TI-C (CAJAC) afin de mieux faire connaître auprès des juridictions les dénonciations d'actes de corruption que reçoivent ces organisations ;
- impliquer davantage les OSC et les populations dans la dynamique de lutte contre la corruption ;

- multiplier les plateformes d'échange avec les OSC ;
- former davantage tous les acteurs impliqués pour qu'il ait plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption ;
- informer le public sur les actions majeures de l'Etat, notamment en matière de procédures administratives et de mécanismes de plaintes et ou de recours pour les cas de corruption ;
- renforcer l'indépendance de la justice et garantir l'impunité des personnes corrompues ;
- améliorer la transparence et la reddition de comptes des institutions publiques ;
- promouvoir la participation citoyenne et la vigilance contre la corruption ;
- soutenir l'éducation et la formation sur les valeurs morales et éthiques.

4.4.2 A l'égard des OSC de lutte de contre la corruption

- Mener des plaidoyers pour renforcer le cadre juridique :

Encourager l'adoption de lois anticorruption complètes et efficaces au Cameroun pour fournir l'autorité nécessaire à ces OSC dans leur lutte contre la corruption. Plaidez pour une législation plus stricte et s'engage à faire pression sur les autorités compétentes pour son application.

- Améliorer l'accès à l'information :

Soutenir les efforts visant à promouvoir la transparence et à rendre l'information sur la corruption plus accessible. Encourager les OSC à former des partenariats avec des institutions gouvernementales, des médias et d'autres acteurs pour obtenir des données fiables sur la corruption dans leurs secteurs respectifs.

- Renforcer la sécurité des membres et des lanceurs d'alerte :

Plaider en faveur de mesures de protection pour les membres des OSC et les lanceurs d'alerte impliqués dans la lutte contre la corruption. Sensibiliser sur l'importance de protéger ces individus et encourager les autorités à assurer leur sécurité.

- Mobiliser des ressources financières :

Travailler pour identifier des sources de financement et des partenariats potentiels pour soutenir les initiatives de lutte contre la corruption. Encourager les bailleurs de fonds et les donateurs à accorder une attention particulière au financement de ces projets.

- Renforcement des capacités :

Organiser des ateliers, des séminaires et des formations régulières pour aider les OSC à renforcer leurs compétences dans la lutte contre la corruption. Favoriser les échanges d'expériences entre les OSC et encourager-les à collaborer sur des projets communs pour maximiser l'impact de leurs actions.

- Sensibilisation du public :

Travailler pour développer des programmes de sensibilisation du public sur la corruption et ses effets néfastes. Utiliser les médias traditionnels et les plateformes en ligne pour diffuser des informations et encourager la participation citoyenne à la lutte contre la corruption. En mettant en œuvre ces

recommandations, l'efficacité des OSC de la contribution dans leur lutte contre la corruption peut être renforcée et une plus grande transparence et responsabilité dans la gestion des affaires publiques au Cameroun pourrait être promue.

4.4.3 A l'endroit du CAJAC de TI-C

- Accentuer la communication :

Le CAJAC devrait intensifier ses efforts de communication en informant régulièrement le public sur ses actions, ses réalisations et les mesures prises pour lutter contre la corruption. Cela pourrait être fait à travers des campagnes médiatiques, des conférences de presse et en utilisant les médias traditionnels et sociaux pour toucher un large public.

- Multiplier les actions de terrain :

Le CAJAC devrait accroître ses interventions sur le terrain en fournissant une assistance juridique aux populations. Cela pourrait être réalisé en organisant des cliniques juridiques dans différentes régions du Cameroun, permettant ainsi aux citoyens de l'intérieur du pays d'accéder facilement à des conseils juridiques et de signaler les cas de corruption.

- Délocaliser ou établir des points focaux :

Le CAJAC devrait envisager de décentraliser ses activités et d'établir des points focaux dans les 10 régions du Cameroun. Cela permettrait de rapprocher ses services des citoyens dans toutes les régions du pays et d'assurer une meilleure couverture dans la lutte contre la corruption.

- Utiliser des outils numériques adaptés :

Le CAJAC devrait exploiter les outils numériques pour renforcer sa capacité à lutter contre la corruption. Cela pourrait inclure le développement d'une plateforme en ligne où les citoyens peuvent signaler anonymement les cas de corruption, ainsi que l'utilisation de technologies telles que l'intelligence artificielle pour analyser les données et détecter les tendances de corruption.

- Renforcer le partenariat avec les OSC et les institutions publiques :

Le CAJAC devrait travailler en étroite collaboration avec les institutions étatiques ainsi que les OSC de lutte contre la corruption, telles que la CONAC, le Barreau du Cameroun, le système judiciaire et la sûreté nationale, le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED), Forêt et Développement Rural (FODER) et les Nouveaux Droits de l'Homme. Cela permettrait d'échanger des informations, de coordonner les efforts et de renforcer les mécanismes de poursuite des auteurs de corruption. La mise en œuvre de ces recommandations permettra au CAJAC d'étendre sa portée, sensibiliser davantage les citoyens à la lutte contre la corruption et renforcer les efforts globaux pour éradiquer ce fléau au Cameroun.

Conclusion

La contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption est d'une importance capitale pour tous les pays, y compris le Cameroun. Dans le cadre de cette étude, la contribution du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) de Transparency International-Cameroon dans la lutte contre la corruption a spécifiquement attiré notre attention. Nos résultats ont révélé que le CAJAC joue un rôle significatif dans ce domaine au Cameroun. Malgré les défis auxquels il est confronté, tels que le manque de financement et de technologie, les contraintes politiques et institutionnelles, la portée géographique limitée et la sécurité de ses membres, le CAJAC a réussi à mobiliser les citoyens et à susciter une prise de conscience collective.

De plus, les actions entreprises par le CAJAC ont eu un impact positif sur la perception de la corruption par la population. Grâce à ses efforts de sensibilisation, de formation et de plaidoyer, le CAJAC a contribué à instaurer une culture de transparence et d'intégrité au sein de la société camerounaise. En fin de compte, notre étude souligne l'importance de la mobilisation citoyenne dans la lutte contre la corruption. Le CAJAC, en tant que service clé de la société, a démontré qu'il était possible de promouvoir la transparence et de réduire la corruption grâce à une approche participative.

Cependant, il convient de souligner que la lutte contre la corruption nécessite des efforts soutenus et une coopération entre les différents acteurs de la société, y compris les citoyens, le gouvernement et les organisations de la société civile. En somme, cette étude confirme notre hypothèse principale selon laquelle le CAJAC contribue à la lutte contre la corruption au Cameroun. Les défis auxquels le CAJAC est confronté sont largement liés à des facteurs politiques et institutionnels, mais malgré cela, ses actions ont un effet positif sur la perception de la corruption par la population. Ces résultats soulignent l'importance d'investir dans les activités de la société civile pour renforcer la lutte contre la corruption, promouvoir la transparence et l'intégrité dans le pays. Les gouvernements, les organisations internationales et les autres acteurs concernés doivent apporter leur soutien et collaborer davantage avec la société civile pour atteindre cet objectif commun.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux

- BAYART, J. F. (1989).** *L'Etat en Afrique : La politique du ventre* (Fayard ed.). Paris.
- BUCHANAN, J. M., & TULLOCK, G. (1962).** The calculus of consent. *Ann Arbor, University of Michigan Press, 03*. 10.3998/mpub.7687
- CLING, J. P., RAZAFINDRAKOTO, M., & ROUBAUD, F. (2003).** *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté* (2ème ed.). ECONOMICA.
- EFFRON, M., & ORT, M. (2010).** *One Page Talent Management: Eliminating Complexity, Adding Value*. Harvard Business Review Press.
- JACQUEMET, N. (2005).** Essais d'économie appliquée sur l'intervention d'une tierce partie dans la relation d'agence. *ENSAE Paris tech, Université Lumière-Lyon II*.
- PERRIEN, J. (1998).** *Recherche en marketing : méthodes et décisions* (Gaëtan Morin, Québec ed.).
- SHAH, A. (2003).** Ensuring Accountability when there is no bottom Line. *Handbook on Public Sector Performance Reviews, 01, Washington D.C., The World Bank*.

Ouvrages spécifiques

- CHALOUAT, I., CARRON-CRESPO, C., & LICATA, M. (2019).** Législation et pratique sur la protection des lanceurs d'alerte dans le secteur des services publics et financiers. *Bureau International du Travail, 78*.
- HALLAK, J., & POISSON, M. (2009).** Écoles corrompues, universités corrompues : Que faire ? *Paris: Editions UNESCO, 19*.
- KLITGAARD, R. (1988).** Controlling corruption. *University of California Press*. 10.1525/9780520911185
- LEMIRE, S. (2008).** *L'émergence de la société civile et son rôle dans la consolidation démocratique : Exemple des associations féminines au Bénin*. Montréal, Université de Montréal.
- NWEL, P. T. (2008).** La lutte contre la corruption au Cameroun de 1999 à 2008. *Presses Universitaires d'Afrique, 93*.
- PIROTTE, G. (2007).** *La notion de société civile*. La Découverte.

Articles

- ASHFORTH, B. E., & al. (2008).** Re-viewing organizational corruption. *Academy of Management Review, 33*(n° 1), 670-684.
- CAMPANTE, F. R., & DO, Q.-A. (2014).** Isolated capital cities, accountability, and corruption : Evidence from US States. *American Economic Review, 104*(n° 8), 2456-2481.

- CARTIER-BRESSON, J. (2017).** Corruption et gouvernance, un enjeu mondial majeur, Dans En quête d'alternatives, pages 76 à 84.
- CARTIER-BRESSON, J. (1992).** Élément d'analyse pour une économie de la corruption. *Revue Tiers Monde*, (131), 581-609.
- CREDDA. (2004).** Actes de la journée annuelle de l'OSC. In *Projet d'appui aux organisations de la société civile au Cameroun (Pro-OSC)* (1ère ed.).
- DE GRAAF, G. (2007).** Causes of corruption : Towards a contextual theory of corruption. *Public Administration Quarterly*, 31(n° 1/2), 39-86.
- DI TELLA, R., & SCHARGRODSKY, E. (2003).** The role of wages and auditing during a crackdown on corruption in the city of Buenos Aires. *The Journal of Law and Economics*, 46(n° 1), 269-292.
- DOMMEL, D. (2001).** La corruption internationale au tournant du siècle. *Revue internationale et stratégique*, vol.3, 79-85.
- FARRELL, M. (2016).** Transparency, *Journal of Library Administration*. 56(no 4), 444.
- GONG, T., & WANG, S. (2013).** Indicators and implications of zero tolerance of corruption : The case of Hong Kong. *Social Indicators Research*, 112(n° 3), 569-586.
- GUILHOT, N. (2000).** Les institutions financières sous le feu de la critique. D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque Mondiale. *Le Monde Diplomatique*, n°558, 20-21.
- JOHNSTON, M. (1996).** A la recherche de définitions : vitalité politique et corruption. *Revue internationale des sciences sociales*, 321-335.
- KAUFMANN, D. (1997).** Corruption : the facts. *Foreign policy*, 107, 114-131.
- KRISTIANSEN, S., & al. (2009).** Public sector reforms and financial transparency : Experiences from Indonesian districts. *Contemporary Southeast Asia*, 31(n° 1), 64-87.
- LAMBSDORFF, J. G. (2002).** Corruption and rent-seeking. *Public choice*, 113(n° 1-2), 97-125.
- LAVALLÉE, E., & al. (2010).** Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur les données africaines. *Revue d'économie du développement*, 18(n° 3), 5-47.
- LEBÈGUE, D. (2017).** La lutte contre la corruption, le blanchiment, la fraude fiscale. 43-72.
- LINDSTEDT, C., & NAURIN, D. (2010).** Transparency is not enough : Making transparency effective in reducing corruption. *International Political Science Review*, 31(n° 3), 301-322.
- MENA-OCDE. (25 novembre 2021).** Prévenir la corruption : quel rôle pour les citoyens? *Groupe de travail MENA-OCDE sur la fonction publique et l'intégrité*, 3.
- MORRIS MORANT, R. A., & JACOBS, D. C. (2018).** Frontiers of efficiency wages : unconventional wisdom ? *Journal of Management History*, 24(n° 03), 300-315. 10.1108/JMH-09-2017-0045
- NWEL, P. T. (1999).** De la lutte contre la corruption au Cameroun. *GERDDES Cameroun – Friedrich Ebert Stiftung*, 48-57.

- PEYRICAL, J.-M. (2018).** La transparence dans les marchés publics. *Constructif*, 03(n° 51), 16-20.
- PLASSARD, J.-M., & TAHAR, G. (1990).** Théorie du salaire d'efficience et disparités non compensatrices : évaluation à partir de l'enquête Fgp. *Economie et prévision*, (n° 92), 16-20.
- RAKOTOMALALA, A. H. (2017-2018).** Corruption et développement. n°117, 48.
- ROSE-ACKERMAN, S. (1975).** The economics of corruption. *Journal of Public Economics*, 04(n° 2), 187-203.
- ROSE-ACKERMAN, S. (1998).** Une stratégie de réforme anticorruption, Mondes en développement. (n° 26), 41-54.
- ROSE-ACKERMAN, S. (1999).** Political corruption and democracy. *Connecticut Journal of International Law*, 14(n° 2), 363-378.
- ROSE-ACKERMAN, S. (2000).** Corruption bureaucratique et responsabilité politique, *Revue d'économie du développement*, pp. 157-173.
- SANTISO, C. (2006).** Combattre la corruption et améliorer la gouvernance financière : les institutions financières internationales et le renforcement du contrôle budgétaire dans les pays en développement. *Revue française d'administration publique*, 119(n° 3), 459-492.
- SHLEIFER, A., & VISHNY, R. W. (1993).** Corruption. *The Quarterly Journal of Economics*, 108(n° 3), 599-617.
- VALLEE, O. (2010).** La police morale de l'anti-corruption. 157-208.
- VAN RIJCKEGHEM, C., & WERDER, B. (1997).** Bureaucratic corruption and the rate of temptation : do wages in the civil service affect corruption, and by how much ? *Journal of Development Economics*, 65(n° 2), 307-331.

Rapports

- CONAC. (2011).** *Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun.*
- OCDE. (2010).** Evaluation of Transparency International. *Report 8/2010 – Evaluation*, 116.
- ONUDD. (2015).** *Objectif du Millénaire pour le Développement, Corruption et développement.*
- Transparency International. (2016).** *Rapport de l'évaluation finale du projet d'établissement des Centres d'Assistance légale et d'Action Citoyenne dans cinq pays africains francophones.*
- Transparency International. (2015).** Rapport de Transparency International sur le baromètre de la corruption au Cameroun : Avis des citoyens. 14.

Thèse et mémoire

- ESSONO EDOU A G (2012).** La lutte contre la criminalité financière au Cameroun, Université de Yaoundé II, 122 p.
- VALLÉE O (2008)** :« La construction d'un discours de la corruption dans le cadre de la mondialisation », 322 p.

Dictionnaires

Le Robert quotidien (1997), Dictionnaire pratique de la langue française, Paris, 2179 p.

Le Petit Larousse en couleur (1988), 1720 p.

Webographie

Banque mondiale. (2009). *Société civile*. La Banque mondiale. Retrieved juin 03, 2023, from <https://www.banquemondiale.org/fr/about/partners/civil-society>.

Charte internationale sur les données ouvertes. (n.d.). *Principes – International Open Data Charter*. Open Data Charter. Retrieved mai 31, 2023, from <https://opendatacharter.net/principles-fr/>.

CNO: *Activités de l'ONUDC avec la société civile en matière de lutte contre la corruption*. (n.d.). unodc. Retrieved mai 04, 2023, from <https://www.unodc.org/unodc/fr/ngos/CNO-anti-corruption-activities.html>.

Commission des questions économiques et du développement. (2000). *Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption*. Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption. Retrieved mai 29, 2023, from <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=8861&lang=fr>.

CONAC. (n.d.). *RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN*. Academia.edu. Retrieved mai 06, 2021, from https://www.academia.edu/26073127/APPORT_SUR_LETAT_DE_LA_LUTTE_CONTRE_LA_CORRUPTION_AU_CAMEROUN.

DonnéesMondiales.com. (n.d.). *Ampleur de la corruption publique au Cameroun*. Données Mondiales. Retrieved mai 16, 2023, from <https://www.donneesmondiales.com/afrique/cameroun/corruption.php>.

Initiative de la jeunesse. (2018, August 6). *La mobilisation historique des jeunes Roumains contre la corruption - ritimo*. Ritimo. Retrieved mai 25, 2023, from <https://www.ritimo.org/La-mobilisation-historique-des-jeunes-Roumains-contre-la-corruption>.

L'Union Africaine. (2003, July 11). *Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption*. Refworld. Retrieved mai 19, 2023, from <https://www.refworld.org/docid/493fe3f82.html>.

Manifeste IFLA sur la transparence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, <https://www.ifla.org/fr/publications/manifeste-ifla-sur-la-transparence-la-bonne-gouvernance-et-la-lutte-contre-la-corruption/>.

Ndoumbe, N. (2018, May 22). *Cameroun - Népotisme : Comme un épiphénomène*. Actu Cameroun. Retrieved mai 17, 2023, from <https://actucameroun.com/2018/05/22/cameroun-nepotisme-comme-un-epiphenomene/>.

OBAM, S. (2023, February 13). *L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2022 : LE DIFFICILE ENVOL DU CAMEROUN – TI-Cameroun*. TI-Cameroun. Retrieved mai 16, 2023, from <https://ti-cameroun.org/lindice-de-perception-de-la-corruption-2022-le-difficile-envol-du-cameroun/>.

Transparency International. (n.d.). Home - Transparency.org. Retrieved mai 19, 2023, from <http://www.transparency.org>.

Transparency International. (n.d.). *Indice de perception de la corruption 2021 : deux points supplémentaires pour le Cameroun*. Wiktionary. Retrieved mai 25, 2023, from <https://ti-cameroun.org/lindice-de-perception-de-la-corruption-2021-deux-point-supplementaires-pour-le-cameroun>.

Transparency International France. (n.d.). *Définition : corruption - Dictionnaire de la corruption*. Transparency International France. Retrieved mai 29, 2023, from <https://transparency-france.org/actu/definition-corruption>.

Liste des figures

Figure 1: Perception de la corruption au sein des institutions publiques clés /Cameroun/2022	7
Figure 2: Organigramme de Transparency International-Cameroon	10
Figure 3: Synthèse de recherche	27
Figure 4: Niveau de perception des plaintes reçues par le CAJAC par les populations	39
Figure 5: Niveau de satisfaction des populations vis-à-vis du CAJAC	41

Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution de l'indice de perception de la corruption au Cameroun 2003 - 2022	5
Tableau 2: Les définitions et les infractions relatives à la corruption	16
Tableau 3: Catégorisation des mécanismes de lutte selon les théories	22
Tableau 4: Grille d'analyse du modèle PESTEL.....	32
Tableau 5: Grille d'analyse de l'approche par les parties prenantes	33

Glossaires

Lanceur d’alerte : est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste d’un engagement.

Mobilisation citoyenne : est un mouvement collectif regroupant des individus qui s’engagent activement pour promouvoir un changement social, politique ou environnemental. Cela implique généralement des actions organisées telles que des manifestations, des pétitions, des campagnes de sensibilisation, des actions de lobbying ou d’autres formes de participation citoyenne. L’objectif d’une mobilisation citoyenne est de faire pression sur les décideurs politiques, les institutions ou la société en général afin d’obtenir des modifications ou des avancées dans certains domaines.

Reddition des comptes : est un principe de transparence et de responsabilité au sein d’une organisation ou d’un gouvernement. Il s’agit de rendre des comptes envers les parties prenantes, que ce soit les citoyens, les actionnaires, les membres d’une équipe, etc.

Annexes

Annexe1

Questionnaire sur la contribution du Centre d'Assistance et d'Action Citoyenne (CAJAC) à la lutte contre la corruption au Cameroun.

L'objectif du questionnaire est de recueillir des informations sur la perception et l'évaluation de la contribution du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) de Transparency International-Cameroun (TI-C) dans la lutte contre la corruption au Cameroun. Le présent questionnaire vise à interroger le personnel de TI-C.

Nous vous saurions gré de bien vouloir participer à cette enquête en remplissant le présent questionnaire. Vos réponses seront aussi d'une grande importance pour l'analyse de la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption, à travers le CAJAC de TI-C.

Veuillez noter que vos réponses resteront strictement confidentielles. Aucune information permettant de vous identifier personnellement ne sera requise dans ce questionnaire. Votre anonymat sera préservé et seules les données agrégées seront utilisées dans le cadre de cette étude.

TI-C est un acteur essentiel dans la lutte contre la corruption au Cameroun. Ainsi, nous aimerions recueillir votre opinion sur plusieurs aspects liées à ses activités. Veuillez répondre honnêtement aux questions suivantes :

***Indique une question obligatoire**

1. Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels le CAJAC est confronté dans sa lutte contre la corruption ?

.....
.....
.....

2. Avez-vous observé des changements dans la perception de la corruption par la population depuis la mise en place des actions menées par le CAJAC ? Si oui, veuillez expliquer.

.....
.....
.....

3. Pensez-vous que les actions du CAJAC a une contribution significative dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

.....
.....
.....

4. Selon vous, quels sont les facteurs politiques et institutionnels qui impactent les défis rencontrés par le CAJAC dans la lutte contre la corruption ?

.....
.....
.....

5. Avez-vous déjà eu recours au processus de plaintes des citoyens géré par le CAJAC ? Si oui, veuillez expliquer votre expérience et donner votre opinion sur son efficacité ?

.....
.....
.....

6. Selon vous, que pourrait faire le CAJAC pour mieux inciter les citoyens à mieux s’impliquer dans la lutte contre la corruption ?

.....
.....
.....

7. Dans quelle mesure pensez-vous que la mobilisation citoyenne joue un rôle dans la réduction de la corruption ?

.....
.....
.....

8. En dehors de TI-C, connaissez-vous d’autres acteurs de la société civile qui contribuent à la lutte contre la corruption au Cameroun ? Si oui, citez-les.

.....
.....
.....

9. Comment TI-C collabore-t-elle avec d’autres organisations de la société civile et institutions pour lutter contre la corruption ?

.....
.....
.....

10. Faites-vous confiance aux institutions gouvernementales en ce qui concerne la lutte contre la Corruption ? Veuillez expliquer votre réponse

.....
.....
.....

11. Selon vous, quelles actions supplémentaires pourraient être prises par le CAJAC pour renforcer sa contribution à la lutte contre la corruption ?

.....
.....
.....

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

https://docs.google.com/forms/d/1FGnNMRSUBPrGkq7_Vt6MXQIbBXfRMnNkeUHgMY6VII/edit

Annexe 2

GUIDE D'ENTRETIEN

STRUCTURE REpondante : COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC)

Le présent guide s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche de M. Tafsir Tourou KANOUTE, étudiant à l'Université Senghor à Alexandrie. Il vise à recueillir le point de vue général de l'interviewer sur la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption : cas du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency International-Cameroon. Les renseignements que vous donnerez ne seront pas nominatifs et ne vous porteront aucun préjudice. Ils seront exploités dans le cadre strict de la rédaction du mémoire et dans la plus grande confidentialité.

SECTION 1 : CONTRIBUTION DE LA CONAC DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Pouvez-vous décrire brièvement votre organisation et son implication dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

2. Comment votre organisation travaille-t-elle en collaboration avec Transparency International-Cameroon dans la lutte contre la corruption ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

3. Selon vous, en quoi la contribution de votre organisation est-elle significative dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

4. Quels sont les principaux succès ou réalisations obtenus grâce à votre collaboration avec TI-C ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

SECTION 2 : DEFIS RENCONTRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

5. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté dans vos efforts de lutte contre la corruption ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

6. Dans quelle mesure ces défis sont-elles liées à des facteurs politiques et institutionnels ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

7. Comment votre organisation soutient-elle ou tente-t-elle de surmonter ces défis ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

SECTION 3 : L'IMPACT DES ACTIONS MENEES PAR VOTRE ORGANISATION SUR LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION PAR LA POPULATION

8. Selon vous, comment vos actions menées ont-elles influencé la perception de la corruption par les populations ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

9. Pouvez-vous fournir des exemples concrets où vous avez constaté un impact positif sur la perception de la corruption grâce à vos actions ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

10. Existe-t-il des défis spécifiques liés à la manière dont votre organisation mesure ou évalue cet impact ?

Réponse :

.....

.....
.....
.....

Annexe 3

GUIDE D'ENTRETIEN

OSC REpondante : FORET ET DEVELOPPEMENT RURAL (FODER)

Le présent guide s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche de M. Tafsir Tourou KANOUTE, étudiant à l'Université Senghor à Alexandrie. Il vise à recueillir le point de vue général de l'interviewer sur la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption : cas du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency International-Cameroon. Les renseignements que vous donnerez ne seront pas nominatifs et ne vous porteront aucun préjudice. Ils seront exploités dans le cadre strict de la rédaction du mémoire et dans la plus grande confidentialité.

SECTION 1 : CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Pouvez-vous décrire brièvement votre organisation et son implication dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

2. Comment votre organisation travaille-t-elle en collaboration avec Transparency International-Cameroon dans la lutte contre la corruption ?

Réponse :.....
.....
.....
.....

3. Selon vous, en quoi la contribution de votre organisation est-elle significative dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

4. Quels sont les principaux succès ou réalisations obtenus grâce à votre collaboration avec TI-C ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

SECTION 2 : DEFIS RENCONTRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

5. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté dans vos efforts de lutte contre la corruption dans le secteur des ressources naturelles ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

6. Dans quelle mesure ces défis sont-elles liées à des facteurs politiques et institutionnels ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

7. Comment votre organisation soutient-elle ou tente-t-elle de surmonter ces défis ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

SECTION 3 : L'IMPACT DES ACTIONS MENEES PAR VOTRE ORGANISATION SUR LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION PAR LA POPULATION

8. Selon vous, comment vos actions menées ont-elles influencé la perception de la corruption par les populations sur le terrain ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

9. Pouvez-vous fournir des exemples concrets où vous avez constaté un impact positif sur la perception de la corruption grâce à vos actions ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

10. Existe-t-il des défis spécifiques liés à la manière dont votre organisation mesure ou évalue cet impact ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 4

GUIDE D'ENTRETIEN

OSC REpondante : CENTRE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT (CED)

Le présent guide s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche de M. Tafsir Tourou KANOUTE, étudiant à l'Université Senghor à Alexandrie. Il vise à recueillir le point de vue général de l'interviewer sur la contribution de la société civile dans la lutte contre la corruption : cas du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne de Transparency International-Cameroon. Les renseignements que vous donnerez ne seront pas nominatifs et ne vous porteront aucun préjudice. Ils seront exploités dans le cadre strict de la rédaction du mémoire et dans la plus grande confidentialité.

SECTION 1 : CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

11. Pouvez-vous décrire brièvement votre organisation et son implication dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

12. Comment votre organisation travaille-t-elle en collaboration avec Transparency International-Cameroon dans la lutte contre la corruption ?

Réponse :.....
.....
.....
.....

13. Selon vous, en quoi la contribution de votre organisation est-elle significative dans la lutte contre la corruption au Cameroun ?

Réponse :.....
.....

.....
.....
.....

14. Quels sont les principaux succès ou réalisations obtenus grâce à votre collaboration avec TI-C ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

SECTION 2 : DEFIS RENCONTRES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

15. Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confronté dans vos efforts de lutte contre la corruption dans le secteur des ressources naturelles ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

16. Dans quelle mesure ces défis sont-elles liées à des facteurs politiques et institutionnels ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

17. Comment votre organisation soutient-elle ou tente-t-elle de surmonter ces défis ?

Réponse :.....
.....
.....

.....
.....

SECTION 3 : L'IMPACT DES ACTIONS MENEES PAR VOTRE ORGANISATION SUR LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION PAR LA POPULATION

18. Selon vous, comment vos actions menées ont-elles influencé la perception de la corruption par les populations sur le terrain ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

19. Pouvez-vous fournir des exemples concrets où vous avez constaté un impact positif sur la perception de la corruption grâce à vos actions ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....

20. Existe-t-il des défis spécifiques liés à la manière dont votre organisation mesure ou évalue cet impact ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....